





**« LA SOUVERAINETE EUROPEENNE, QU'EST-CE A DIRE ? »**



## Sommaire

|  |    |
|--|----|
| Accueil par M. Jean-Pierre Chevènement,<br>Président de la Fondation Res Publica.....  | 7  |
| « <i>Face aux grandes puissances, quid de l'Europe et de ses nations ?</i> »<br>par M. Jean-Michel Quatrepoint,<br>Journaliste économique, co-auteur de <i>Délivrez-nous du Bien ! Halte aux<br/>nouveaux inquisiteurs</i> (Éditions de l'Observatoire, 2018), membre du Conseil<br>scientifique de la Fondation Res Publica .....                         | 8  |
| « <i>De la souveraineté dans le monde d'aujourd'hui</i> »<br>par M. Jean-Louis Bourlanges,<br>Député des Hauts-de-Seine .....  | 13 |
| « <i>Souveraineté européenne, déni ou défi ?</i> »<br>par Mme Marie-Françoise Bechtel,<br>Ancienne députée de l'Aisne, conseiller d'État (h), vice-présidente de la<br>Fondation Res Publica.....  | 22 |
| « <i>Peut-on construire une entité stratégique européenne à partir des nations ?</i> »<br>par M. Jean-Dominique Merchet,<br>Journaliste à <i>L'Opinion</i> , blog <i>Secret Défense</i> .....  | 31 |
| « <i>Peut-on construire une Europe indépendante et puissante ?</i> »<br>par M. Christian Saint-Étienne,<br>Economiste, président de l'Institut France Stratégie, titulaire de la chaire<br>d'économie industrielle au Conservatoire national des arts et métiers, auteur de<br><i>Osons l'Europe des nations !</i> (Éditions de l'Observatoire, 2018)..... | 35 |
| Débat final .....  | 44 |



Mesdames,  
Messieurs,  
Chers amis,

Nous sommes réunis ce soir pour nous interroger sur la souveraineté européenne.

Je veux remercier tous nos invités qui ont accepté d'intervenir sur ce thème :

Mme Marie-Françoise Bechtel, ancienne députée de l'Aisne, conseiller d'État honoraire, ancienne directrice de l'ENA et vice-présidente de la Fondation Res Publica,

M. Jean-Louis Bourlanges, député des Hauts-de-Seine,

M. Jean-Dominique Merchet, journaliste, correspondant défense et diplomatie du quotidien *l'Opinion* et « Pacha » du Blog *Secret Défense*.

M. Jean-Michel Quatrepoint, journaliste économique, co-auteur de *Délivrez-nous du Bien ! Halte aux nouveaux inquisiteurs* (Editions de l'Observatoire, 2018), membre du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica,

Enfin, M. Christian Saint-Étienne, économiste, président de l'Institut France Stratégie, titulaire de la chaire d'économie industrielle au Conservatoire national des arts et métiers, auteur de *Osons l'Europe des nations !* (Éditions de l'Observatoire, 2018).

Plusieurs approches sont possibles pour aborder le sujet de la souveraineté européenne :

Qu'est-ce qu'être souverain dans le domaine de la politique énergétique ? Y a-t-il d'ailleurs une politique énergétique ?

*Quid* de la souveraineté européenne dans le domaine de la monnaie ? L'euro a-t-il l'ambition de se situer au même plan que le dollar ou restera-t-il le « petit poucet », le petit frère que l'on tient par la main ?

Qu'est-ce que la souveraineté dans le domaine numérique ?

Que pourrait être une souveraineté européenne dans le domaine de la défense ? Qu'impliquerait-elle ?

L'Europe peut-elle être souveraine en matière économique dans un univers globalisé ? Sans doute les États-Unis le sont-ils. Pour la Russie et la Chine on pourrait en discuter.

Qu'est-ce qu'être souverain en matière de droit ?

Peut-on déconnecter la souveraineté et l'autonomie stratégique ?

La souveraineté est forcément la souveraineté d'un peuple (lequel ?) ou de plusieurs peuples. Peut-on mettre ces souverainetés en commun ? Peut-on parler de ce que les Allemands appellent une *Schicksalsgemeinschaft*, une communauté de destin qui ferait que, sur un certain nombre de sujets, nous pourrions nous retrouver ?

J'ai posé la question de la souveraineté dans la globalisation. C'est le problème qui se pose aujourd'hui. On le voit avec l'extraterritorialité du droit américain. Cette question ne se serait pas posée il y a vingt ans, mais aujourd'hui il en va différemment. Lors d'un colloque, le puissant PDG d'une grande entreprise pétrolière française reconnaissait que son entreprise ne pouvait pas affronter la puissance globale des États-Unis.

Je donne la parole à Jean-Michel Quatrepoint.

|                         |
|-------------------------|
| JEAN-MICHEL QUATREPOINT |
|-------------------------|

*Face aux grandes puissances, quid de l'Europe et de ses nations ?*

Je voudrais commencer ce bref exposé liminaire par un remerciement. Oui, merci à Emmanuel Macron. Merci au Président de la République d'avoir réhabilité ce beau mot de souveraineté. Depuis bientôt trois ans, pratiquement tous ses discours font référence à la souveraineté européenne, qui doit être, selon lui, le prolongement, pour partie, de la souveraineté nationale.

Pour les souverainistes, cette réhabilitation fait chaud au cœur. Car, pendant plus d'un quart de siècle, la souveraineté faisait partie de ces mots interdits, maudits. Un mot synonyme de nationalisme. Pour un peu, on assimilait les souverainistes aux « Bruns rouges ». Oui, merci à Emmanuel Macron d'avoir remis ce terme au goût du jour.

Cela dit, que veut dire souveraineté européenne ?

Selon le Larousse, la souveraineté est « *le pouvoir suprême reconnu à l'État, qui implique l'exclusivité de sa compétence sur le territoire national et son indépendance absolue dans l'ordre international. La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum.* »

La souveraineté est donc la symbiose entre un État, une nation et un peuple.

Mais qu'est-ce que la Nation ?

Pour Ernest Renan, « *Une nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses qui, à vrai dire, n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel. L'une est dans le passé, l'autre dans le présent. L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs ; l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis* »<sup>1</sup>. Les 27 ont-ils vraiment la volonté de vivre ensemble ? Partagent-ils la même histoire ? Force est de constater qu'il n'y a pas aujourd'hui de nation européenne. Les États européens n'ont même pas de langue commune, si ce n'est celle des Anglais qui, justement, ont choisi de quitter l'Union européenne !

Il n'y a pas d'État européen. Et il n'y a pas eu la volonté d'affirmer, pour l'ensemble européen, une indépendance absolue dans l'ordre international. Souveraineté, indépendance, les deux mots sont liés. Or, les Européens se sont noyés dans l'océan de la mondialisation. Ils ont cru – du moins leurs élites – à la fin des frontières. À l'émergence d'un monde global, avec un seul marché, une seule langue – le *globish* – une seule monnaie, ou tout du moins une monnaie dominante, le dollar. Un seul système économique : le libre-échange absolu. Un seul système politique : la démocratie occidentale. Et l'on pourrait ajouter : une seule technologie, celle des Gafam. Et aussi un seul protecteur militaire : les États-Unis.

Ce faisant, la construction européenne a dérapé. Les pays européens, collectivement et individuellement, ne sont plus indépendants. Dans le monde d'aujourd'hui, seuls quelques rares pays peuvent se targuer d'exercer pleinement leur souveraineté et d'être indépendants. Il y a bien sûr les États-Unis, la Chine et, quoiqu'à un degré moindre, la Russie et Israël.

---

<sup>1</sup> Dans « *Qu'est-ce qu'une nation ?* », conférence donnée par Ernest Renan en Sorbonne en 1882.

Certes, l'indépendance absolue n'existe pas. Mais ces quelques pays ont la capacité de dire non. Ils ont su développer des stratégies militaires, technologiques, des stratégies d'influence qui en font des acteurs majeurs sur la scène internationale. À tout seigneur, tout honneur, les États-Unis, on le voit chaque jour, ont d'innombrables moyens de pression sur les autres. Ils ont l'armée la plus puissante du monde, avec un budget qui représente la moitié du total des budgets militaires. Le dollar est utilisé dans plus des deux tiers des transactions internationales. Le droit américain s'impose hors de ses frontières. Les sanctions sont une arme de plus en plus redoutable et efficace, qui permet d'asphyxier les « méchants » pays et, accessoirement, d'empêcher les entreprises concurrentes des multinationales américaines de prendre des marchés.

Et lorsque l'Europe tente de lever un minimum d'impôt sur les Gafam et de réglementer l'usage des données, les autorités américaines prennent des dispositions pour bloquer ces velléités d'indépendance. Ainsi, le règlement général sur la protection des données (RGPD), adopté par les Européens, a-t-il été en partie annihilé par le *Cloud Act*, qui contraint les opérateurs technologiques américains à communiquer les données de citoyens américains, où que celles-ci soient hébergées. En fait, le *Cloud Act* donne le privilège aux États-Unis d'accéder aux informations personnelles.

Quant à la Chine, elle s'est dotée méthodiquement, d'abord discrètement puis ouvertement, des attributs de la souveraineté pour affirmer son indépendance. Son armée monte en puissance et elle est de plus en plus autonome en matière d'équipement. La Chine a développé ses propres acteurs sur les nouvelles technologies et peut fonctionner en circuit fermé. Certes, elle n'est pas indépendante en matière d'énergie, mais elle investit dans le nucléaire, le solaire, les éoliennes, l'hydraulique, la voiture électrique. Elle maîtrise et contrôle les terres rares, un des composants essentiels pour les nouvelles technologies. Elle développe aux quatre coins du monde une stratégie d'influence qui n'a rien à envier à celle des Américains. Certes, la Chine a un talon d'Achille : son mercantilisme. C'est ce qu'a bien compris Donald Trump. Mais, dans son bras de fer commercial et idéologique avec les États-Unis, elle a aussi des atouts.

Vous remarquerez que Donald Trump peut imposer des taxes sur les aciers chinois et quelques autres produits, mais pas sur l'ensemble des matériels électroniques, informatiques qui, fabriqués en Chine, sont exportés aux États-Unis. Les *Apple*, *Cisco*, *Hewlett Packard*, toute la fine fleur de la *Silicon Valley*, dépendent de la Chine. Que, pour une raison ou une autre, Pékin décide un

embargo ou surtaxe ses exportations et c'est tout un pan de l'industrie électronique américaine qui s'effondre. Les deux pays se tiennent par la barbichette.

L'Europe, en revanche, ne tient par la barbichette ni les Américains, ni les Chinois. Si les Américains et les Chinois peuvent se passer des voitures allemandes, les Européens ne peuvent plus se passer des médicaments dont les nouvelles molécules sont inventées aux États-Unis et produites en Chine ou en Inde. Les grands groupes européens – à commencer par le CAC 40 – ont tellement découpé les chaînes de valeur de leurs produits, au nom de la rentabilité, en les externalisant un peu partout, qu'ils sont désormais à la merci de la moindre rupture dans ces chaînes de valeur. Sur le plan énergétique, l'abandon du nucléaire par l'Allemagne et la plupart des pays européens se traduit par une dépendance accrue à l'égard du gaz russe, bien sûr, mais aussi liquéfié américain, issu du pétrole de schiste, ce gaz que les Américains veulent vendre plus cher aux Européens, à la place du gaz russe.

Parce qu'elle a cru en la fin de l'Histoire, au début des années 90, l'Europe est en passe de sortir de l'Histoire. Les nations ont abandonné quelques-unes de leurs souverainetés. Je pense à la Défense, assurée par l'Otan, en fait par les Américains qui en contrepartie imposent leurs matériels et leur technologie. Mais je pense aussi à la monnaie, à l'euro, géré par la BCE. Le cas de la monnaie est très intéressant. Au départ, on nous a vendu l'euro comme une monnaie européenne face au dollar. Dans les faits, l'euro n'a jamais été face au dollar, mais sous le dollar. Car personne en Europe, à part peut-être quelques Français, n'a voulu en faire une vraie monnaie alternative ni s'affronter aux États-Unis.

La part du dollar dans les transactions internationales s'est encore accrue depuis dix ans. Les Airbus sont vendus en dollars. Tout comme les matériels militaires, tout comme le pétrole, le gaz, etc. Les États, la France, ont donc abandonné leur souveraineté monétaire. Mais au niveau de l'échelon européen, on n'a pas voulu faire de la monnaie, de l'euro, un outil de l'indépendance, un instrument de combat. C'est le travers de cette néo-Europe de Jean Monnet que décrivait, il y a quelques jours, Régis Debray, dans un colloque à la Sorbonne, auquel participait aussi Jean-Louis Bourlanges. C'est l'Europe de l'*Homo Economicus*. Une Europe atlantique qui acceptait de faire allégeance au Nouveau Monde. En l'occurrence, les États-Unis.

Une Europe sans âme, en déficit de légende. Une Europe qui acceptait, depuis la réunification et l'élargissement, le *leadership* allemand et son mercantilisme

qui ont fait de l'Europe un géant économique mais un nain politique. Les États ont peu à peu abandonné leurs souverainetés nationales, sans qu'aucune institution européenne ne les récupère à son profit. Même pas la BCE. L'Europe a cru à la paix éternelle. Elle se réveille avec des prédateurs à ses portes, qui ne voient en elle qu'un marché à prendre, des âmes à conquérir ou des richesses à ramasser. La guerre économique, sous tous ses aspects, fait rage et l'Europe a désarmé.

Alors que faire ? Ne plus vendre le concept de souveraineté européenne, mais parler de partage de souveraineté, de reconquête de l'indépendance, d'autonomie stratégique dans quelques domaines clés pour le futur. En partant d'un double constat : En 2019, un pays comme la France ne peut pas être présent partout seul, que ce soit dans le numérique, la défense, et bien d'autres domaines. Mais il est tout autant impossible de construire une Europe indépendante, autonome, offensive à 27. Et *a fortiori* à 28. Les intérêts, les histoires, les cultures ne sont pas les mêmes. Dès lors restent le pragmatisme, le cas par cas, le coup par coup. En associant, sur des projets concrets, des petits groupes de pays qui partagent la même vision et surtout les mêmes intérêts. Parler d'une armée européenne est une utopie, Jean-Dominique Merchet le montrera. En revanche, développer des industries de défense autonomes qui s'affranchissent de la tutelle américaine est possible. Encore faut-il que les Allemands acceptent de jouer ce jeu, ce qui n'est pas évident.

Dans le domaine numérique, une lente prise de conscience se fait. Encore faut-il mettre les dizaines de milliards d'euros nécessaires sur la table pour concurrencer les Gafam et les géants chinois. Juste un ordre de grandeur : un des leaders mondiaux pour les écrans, du smartphone au plus grand des téléviseurs, s'appelle BOE. Cette société d'État chinoise est à la pointe de l'innovation avec Samsung et ses écrans sont achetés par tous les grands groupes de télécoms. Cette société d'État a investi... 50 milliards de dollars en vingt ans. Les Chinois ont une stratégie à long terme. Nous n'en avons plus.

Si l'Europe veut reconquérir des positions dans la guerre économique, il va lui falloir investir massivement. La plupart des pays européens le veulent-ils vraiment ? Sont-ils prêts à remettre en cause un certain confort ? À remettre en cause leurs dogmes (je pense à l'Allemagne) pour recouvrer une indépendance, une autonomie ? À voir les dernières réactions allemandes aux initiatives d'Emmanuel Macron, on peut en douter. On a l'impression que les Allemands et leurs alliés veulent que l'Europe continue sur la voie qui est la sienne depuis

près de trente ans : un marché ouvert, qui accepte la fêrule américaine et reconnaît *de facto* que la Chine sera l'autre grand du monde au XXI<sup>ème</sup> siècle. Une Europe de soumission, qui oublie peu à peu ses racines au nom du multiculturalisme. Un vieux Continent, hanté par la repentance et qui, finalement, n'a rien à faire de la souveraineté, qu'elle soit européenne ou même nationale.

Alors ? Un miracle est toujours possible. En cette semaine de Pâques, il faut y croire. Qui sait, le formidable élan national qui se manifeste pour reconstruire Notre-Dame fera peut-être des émules en Europe pour que, face aux défis et aux dangers du monde actuel, on reconstruise une Europe sur de nouvelles bases, sur d'autres bases que celles qui ont prévalu au cours de ces dernières décennies.

|                       |
|-----------------------|
| JEAN-LOUIS BOURLANGES |
|-----------------------|

*De la souveraineté dans le monde d'aujourd'hui*

Je suis ce soir entouré de camarades : Jean-Michel Quatrepoint et moi étions dans la même classe de philo à Jeanson de Sailly. J'ai croisé Mme Bechtel à l'ENA. Quant à Jean-Pierre Chevènement, nous avons rompu quelques lances à différents moments de l'histoire de l'Union européenne. Je ne parle pas de nos deux amis avec lesquels j'échange depuis longtemps des propos amicaux, parfois – mais rarement – opposés.

Jean-Michel Quatrepoint nous a présenté une analyse géopolitique non pas de l'Union européenne mais des États européens, des sociétés européennes, des entreprises et de l'économie européennes. De ce point de vue je n'ai pas de différence majeure d'appréciation à porter par rapport à ce qu'il vient de dire.

De 1950 à l'effondrement de l'Union soviétique, la construction européenne s'était organisée dans un rapport de solidarité à la fois franco-allemande – pour l'essentiel – et atlantique face à l'Union soviétique. La Communauté européenne était alors spécialisée dans les affaires économiques. Non pas parce que les Européens croyaient à l'*Homo Economicus* mais en raison d'un partage des responsabilités entre une communauté européenne qui organisait le redressement économique des peuples écrasés par les deux Guerres mondiales,

notamment par la Seconde, et la sécurité vis-à-vis de l'Est puisque les Européens n'avaient plus aucun moyen de se défendre face aux menaces soviétiques.

Dans un second temps, nous avons vécu un moment résumé par la formule – d'ailleurs plus simpliste que sa pensée – de Francis Fukuyama, « la fin de l'Histoire » : A la chute de l'Union soviétique on a pu croire que les valeurs fondamentales de l'Occident libéral l'avaient emporté.

Cette illusion n'est pas une « illusion européenne » puisque – c'est là que mon analyse diffère de celle de Jean-Michel Quatrepoint – elle a au contraire porté au repli sur les États (« Passé le péril, oublié l'ermite »). En effet, la crise de la construction européenne apparaît clairement dès le milieu des années 1990, quand arrivent au pouvoir en Europe des gens qui ne croient plus du tout à l'Union européenne. On ne peut pas dire que Berlusconi ait été un défenseur acharné de l'Union européenne ; Chirac a pratiqué sur ce point la politique du stationnement alterné, tantôt pro-européen, tantôt anti-européen ; M. Aznar, à la différence de Felipe González, profondément acquis à une renaissance spécifique de l'Espagne, considérait simplement que les fonds de cohésion lui étaient dus en échange de son marché. On pourrait multiplier les exemples. Partout, au milieu des années 1990, l'idée européenne reflue : on estime que l'union monétaire, telle qu'elle se concrétise par la réalisation de l'euro, ne doit pas se traduire par une politique économique et budgétaire commune, position partagée par les Français et les Allemands. Sur le plan institutionnel, on estime que les dispositions du traité de Maastricht, des dispositions de démocratisation à caractère fédéral, doivent être remises en cause. Et les traités, notamment le traité de Nice (qui n'est remis en cause ni par le traité constitutionnel européen ni par le traité de Lisbonne), consacrent une Europe d'esprit intergouvernemental, dont Mme Merkel se fait d'ailleurs la théoricienne (notamment dans un discours à Bruges en 2010). On accrédite l'idée que c'est aux États, à l'unanimité, de décider des choses importantes, ce qui a peut-être sa légitimité mais qui promet une paralysie totale du système institutionnel. Cette intergouvernementalisation s'est concrétisée par la concurrence faite au Président de la Commission par le Président du Conseil européen. Le Conseil européen des chefs d'État ou de gouvernement, qui fonctionne selon une modalité purement intergouvernementale, devient alors l'organe quasiment exclusif de décision sur le plan politique. Enfin, sur le plan militaire et international, on se révèle absolument incapable de donner un contenu aux engagements, aux promesses d'une PESC (Politique étrangère et de sécurité

commune), ce qui aboutit politiquement à des situations extrêmement critiques, comme au moment de la guerre d'Irak.

On assiste à ce moment-là à la marginalisation des forces qui ont traditionnellement construit l'Union européenne, notamment les démocrates-chrétiens qui sont en crise générale. En France, mon parti, l'UDF, disparaît. La démocratie chrétienne disparaît en Italie. Elle est profondément amoindrie aux Pays-Bas, elle disparaît en Flandres, et ne subsiste en Allemagne qu'au prix d'une droitisation assez indiscutable. Ceci est suivi – comme le disait justement Régis Debray en Sorbonne ce 11 avril – d'une crise très profonde de la social-démocratie.

On a donc un retrait simultané des forces politiques qui ont porté l'Union européenne et des trois vecteurs de cette Union : le vecteur institutionnel, le vecteur économique et militaire, et l'espérance politique de la solidarité internationale qui se disloque par la discorde suscitée et exploitée par le Président G.W. Bush entre la nouvelle et l'ancienne Europe. C'est aussi à ce moment-là qu'on décide de façon absolument irresponsable – et contre l'avis de la plupart des dirigeants euro-fervents, contre François Bayrou, contre Sylvie Goulard, contre Alain Lamassoure, contre des gens comme moi – d'accéder à la demande d'adhésion de la Turquie, demande portée à l'époque par ceux qui, tel le Royaume-Uni, ne veulent pas d'une Europe forte.

Une rupture très profonde dans l'histoire de l'Union européenne s'est produite à ce moment-là avec un congédiement de ce que j'appellerai « l'annonce faite à Maastricht ».

Cette situation a mené l'Union européenne au bord du gouffre, gouffre matérialisé très logiquement par la crise économique qui a failli faire exploser l'euro et la zone euro. Cette crise a suscité un peu partout en Europe une sorte de ressaisissement, une prise de conscience. Face aux partis hostiles à la construction européenne, s'est opéré un rapprochement assez général des forces de gauche et de droite qui ont accepté de faire ce qu'on appelait dans l'ancienne France de la Troisième ou de la Quatrième République une « concentration républicaine » ou une « convergence centriste ». Le choc premier a été, en 2015, la décision de M. Tsípras que je m'étais permis de prévoir au lendemain du référendum à l'occasion d'une interview dans *Les Échos*, remarquant que les conditions étaient réunies pour que A. Tsípras accepte l'euro. En effet, ayant gagné son référendum, il en avait la légitimité politique et il était très conscient du danger politique, économique et social que représenterait pour la Grèce l'abandon de l'euro.

Suivent des chocs en cascade. À gauche, une modification de l'attitude de Podemos. À droite, de nets changements d'attitude de Gert Wilders, des populistes néerlandais, des populistes autrichiens.

Pour de tout autres raisons, ce ressaisissement sur l'euro a été confirmé par un resserrement des États face au Brexit britannique.

Si je conteste l'analyse de la chronologie, je ne mets pas du tout en cause ce que Jean-Michel Quatrepoint a dit à propos de la vulnérabilité européenne face aux États-Unis. Mais ceci ne doit pas être imputé à l'Union européenne (pas plus qu'on ne reprocherait à une SCI le comportement des copropriétaires !). On peut en revanche se demander si, dans cette aventure historique, les peuples, les États, les gouvernements, les majorités, les partis politiques de l'Europe d'aujourd'hui ont une capacité à réagir, à se réaffirmer et à s'affranchir d'un allié américain devenu tout autre chose qu'un ami. Je ne suis pas du tout sûr que nous en soyons capables mais je pense que ce défi historique, géopolitique, donne une de ses dimensions à la politique que le Président de la République actuel entend mener. Toutefois, je vois bien que nos partenaires, notamment allemands, ne sont pas nécessairement au rendez-vous de ce défi et je ne serais pas loin de partager, sinon le pessimisme de Jean-Michel Quatrepoint, du moins une grande perplexité.

Je diverge, en revanche, d'avec Jean-Michel sur les solutions et l'analyse institutionnelle qui les sous-tend. Esprit libre et indépendant, je n'adhère pas à une interprétation littérale du discours du Président de la République sur la souveraineté européenne. Je crois qu'il utilise le mot de « souveraineté », un peu comme Jean-Pierre Chevènement vient de le faire, au sens de « puissance » : sommes-nous puissants sur les plans militaire, numérique, commercial ... ? En termes théoriques, je reste marqué par l'histoire de ce concept, par Jean Bodin, et pour moi la souveraineté n'est pas la puissance mais un pouvoir qui ne trouve sa limite qu'en lui-même. Or cela n'a jamais été, cela ne sera sans doute pas pendant très longtemps – si tant est que ce le soit un jour – la ligne des Européens. Nous n'avons jamais été sur la ligne d'un transfert de souveraineté des États nationaux vers quelque chose d'européen qui par définition serait un État.

La définition de l'État souverain c'est l'Union américaine d'Abraham Lincoln : Abraham Lincoln, Président des États-Unis, et le Congrès des États-Unis décident si les États ont ou n'ont pas le droit de faire ceci ou cela, *a fortiori* s'ils ont ou non le droit de sortir de l'Union. Cela explique la délibération

douloureuse du général Lee qui, quand A. Lincoln lui propose de prendre la tête des armées de l'Union, passe une nuit en prière pour savoir s'il doit fidélité à l'État de Virginie, qui était le plus fondateur des États de l'Union et qui lui avait donné ses présidents les plus prestigieux, ou à l'Union. Et il fait un choix que je juge regrettable parce que je crois qu'il aurait été un très grand chef des armées de l'Union. L'engagement militaire de A. Lincoln montre que le pouvoir, la compétence de la compétence, en termes de souveraineté, appartient à l'État fédéral américain.

Telle n'a jamais été notre situation. Nous n'avons pas défini l'Union ainsi. Quand M. Harold Wilson était arrivé au pouvoir il avait voulu soumettre au peuple britannique l'adhésion organisée et négociée par son prédécesseur, M. Edward Heath, par la voie du référendum sur le maintien du Royaume-Uni au sein des Communautés européennes (5 juin 1975, peu après son adhésion le 1<sup>er</sup> janvier 1973). Il n'y avait pas de clause dans le traité pour autoriser ce départ mais tous les États européens s'entendaient pour dire que si le référendum aboutissait à ce qu'on n'appelait pas encore le Brexit tout le monde y consentirait. Depuis, le traité de Lisbonne (ce traité honni par un certain nombre de gens, comme d'ailleurs le traité constitutionnel européen dont il a pris sur ce point la suite) a légalisé, organisé la possibilité pour un État de sortir de l'Union. C'est à partir du traité de Lisbonne que l'Union européenne, en droit et pas seulement en fait, cesse d'être ce qui était présenté comme une maison de force. Et l'ensemble des traités précisent que les compétences de l'Union européenne sont d'attribution. La compétence de droit commun reste fondamentalement celle des États. Lisbonne a organisé un principe de bon sens : personne n'est obligé de rester dans l'Union.

Selon moi, sur la base des traités, cette querelle de la souveraineté n'existe pas et c'est par une certaine sollicitation du vocabulaire que le Président Macron parle de « souveraineté européenne ». Je pense que cela doit s'interpréter simplement comme l'affirmation d'une puissance européenne. La souveraineté appartient aux États qui transfèrent à l'Union l'exercice de certaines compétences et cette Union, qui n'est donc pas un État, fonctionne sur un modèle fédéral.

En vérité, notre problème est de nature différente. Nous vivons aujourd'hui une crise profonde de la volonté générale (comme l'aurait appelée Rousseau), une crise du corps politique, de la solidarité, mais aussi des partis et de la règle

de droit. Cette crise emporte simultanément tous les loyalismes politiques : le loyalisme à l'égard de l'Europe et le loyalisme à l'égard des États.

L'exemple le plus frappant est fourni par le Royaume-Uni qui se sépare de l'Union, dans la douleur, par un vote que je crois à peu près indiscutable (je regrette seulement que les Britanniques du Continent n'aient pas pu y être associés). Au moment où s'organise cette séparation, le Royaume-Uni se délite en raison d'une crise identitaire absolument sans précédent. À l'époque où je faisais mes voyages de lycéen au Royaume-Uni, je n'avais jamais envisagé que l'Ecosse et l'Angleterre se sépareraient. Or Mme Nicola Sturgeon, Première ministre d'Écosse, reçue récemment à l'Assemblée nationale, ne manifestait absolument aucune sorte d'allégeance à l'égard du Royaume-Uni. Au moment où les Britanniques se séparent de l'Union européenne ils vivent une triple crise : une crise d'identité nationale avec les quatre nations qui se regardent en chiens de faïence, une crise sociale anglaise avec l'opposition entre le Bassin de Londres et les régions du Nord et une crise institutionnelle avec une incapacité du système partisan à fonctionner d'où une crise des partis politiques mettant en cause le *two-party system*. Il y a donc simultanément entre ces deux crises européenne et nationale.

Nous-mêmes vivons une « archipélisation » de la France absolument impressionnante (je me réfère au livre de Jérôme Fourquet<sup>2</sup>). La comparaison entre les élections de 2002 et de 2017 est intéressante. Au premier tour de l'élection présidentielle de 2002, M. Le Pen fait un score proche de celui de M. Chirac (et dépasse M. Jospin), au second tour M. Chirac fait 82 % des voix parce que, quoi que les gens pensent de Chirac, ils voient en lui quelqu'un qui représente l'essentiel de la nation française en ses forces profondes. En 2017, M. Macron fait mieux que M. Chirac au premier tour de 2002 mais, au second tour, rien ne se passe de la même manière. M. Mélenchon hésite à voter pour M. Macron, M. Bellamy me dit dans un débat à France Inter : « *Je n'accepte pas la tyrannie morale qui m'obligerait à choisir entre Mme Le Pen et M. Macron !* » et on voit un développement massif du vote blanc et du vote nul. Nous avons une société qui se décompose. Jérôme Fourquet montre de façon très profonde les ressorts de cette crise. En Espagne, lors d'un débat récent avec M. Benoît Pellistrandi, j'ai pu constater à quel point l'affaire catalane pèse profondément sur la renaissance de l'Espagne démocratique. Derrière la question catalane c'est

---

<sup>2</sup> *L'Archipel français. Naissance d'une nation multiple et divisée*, Jérôme Fourquet, éd. du Seuil, mars 2019.

à la fois le rapport de l'Espagne à ses autonomies, à la démocratie et à l'Europe qui est en cause. En Italie, je pense profondément qu'il y a une très grande fragilité dans les accords gouvernementaux qui unissent les populistes du Nord avec M. Salvini et les populistes du Sud de *Cinque Stelle*. Nous ne vivons pas la revanche des nations sur l'Europe mais la décomposition générale de tous les corps politiques, une fuite vers le plus petit.

La situation a donc profondément changé et je suis inquiet quand, par exemple, je lis l'ouvrage des deux conseillers du Président de la République qui exaltent l'hyper-individualisme<sup>3</sup>. Le problème fondamental est celui de la solidarité politique, nationale, européenne, locale. Nous vivons une crise, non de la souveraineté, qui ne se transfère pas, mais de la subsidiarité, de la répartition pertinente des compétences. Nous sommes sortis d'un monde néolithique dans lequel toutes les compétences qui intéressaient nos concitoyens étaient exercées dans un cadre territorial précis marqué par la ceinture de fer de Vauban, encadré par la gendarmerie nationale, défendu par l'armée française, incarné par un État démocratique. Il y a trente ans encore ; tous les problèmes qui nous concernaient se réglaient dans ce cadre-là. Les seules questions qui se réglaient à l'extérieur étaient celles des frontières. L'Alsace était-elle allemande ou française ? Où commençait notre souveraineté ? Où s'arrêtait-elle ?

Nous ne sommes plus dans cette situation. Nous sommes chez les autres et les autres chez nous. Nous sommes dans une situation de subsidiarité, d'échelonnement des compétences, ce qui nous pose un grave problème : quel est le niveau approprié d'affirmation de la démocratie ou plutôt quels en sont les niveaux appropriés ? Nous sommes condamnés au pluriel.

Les décisions pragmatiques que Jean-Michel Quatrepoint recommande doivent être prises démocratiquement. Les grands enjeux quotidiens sont nationaux mais les grands enjeux stratégiques, démographiques, migratoires, militaires, de sécurité, monétaires, sont des enjeux transnationaux qui impliquent un relais européen démocratiquement organisé.

Le problème n'est donc pas de promener la souveraineté d'un village à l'autre, de la transférer du village France au village Europe. Le problème est d'organiser

---

<sup>3</sup> *Le progrès ne tombe pas du ciel*, Manifeste, David Amiel, Ismaël Emelien, Fayard avril 2019.

une répartition cohérente des compétences. La souveraineté reste nationale. On ne délègue à l'Europe que ce qu'on veut lui déléguer. Les traités ne sont pas satisfaisants parce qu'ils ne permettent pas, notamment en raison du blocage unanimitaire, d'organiser cette délégation de façon rationnelle et intelligible

Je pense par exemple à l'enjeu fiscal. Une harmonisation de la fiscalité sur les entreprises (elle n'est pas nécessaire pour les particuliers) au niveau européen impliquerait qu'on puisse exercer cette compétence à la majorité qualifiée (la majorité qualifiée a ceci de particulier qu'elle oblige ceux qui sont pour et ceux qui sont contre à aller vers l'autre. C'est une majorité adaptée à la démocratie qui préfère la négociation à la confrontation) pour arriver à quelque chose. C'est là que le blocage apparaît très profond et – je rejoins sur ce point Jean-Michel Quatrepoint – ce n'est pas pour rien. En effet, nous Français, à la différence des autres Européens, sommes porteurs d'une volonté d'organisation et d'indépendance du Continent, qui implique une politique audacieuse de transfert de compétences et la majorité qualifiée. Pascal Lamy raconte que lorsqu'il était commissaire aux affaires commerciales et qu'il négociait des points qui se décidaient à l'unanimité avec un interlocuteur américain, celui-ci ironisait : il lui était facile de se concilier trois, quatre ou cinq États pour parvenir à ses fins. Mais quand il s'agissait de décisions prises à la majorité qualifiée, son interlocuteur le prenait davantage au sérieux. Ce n'est qu'un exemple, mais je le crois très significatif.

Le problème n'est donc pas celui d'un transfert mythique de la souveraineté. Notre problème est de mettre de la souplesse, de l'intelligence dans les modalités de répartition des compétences afin de « mettre ses œufs dans les bons paniers ». De l'intelligence mais aussi de l'efficacité.

En effet je ne crois pas du tout au déficit démocratique dans l'Union européenne. Ou plutôt je crois au déficit de *Kratos* et non au déficit de *demos*. Son pouvoir est enraciné dans les peuples mais il est paralysé.

Je partage l'inquiétude, l'anxiété et sans doute le pessimisme de Jean-Michel Quatrepoint sur un point : *Vox clamans in deserto*, comme à notre habitude, nous Français avons du mal à amener nos partenaires européens à reconnaître que, dans le monde du XXI<sup>ème</sup> siècle, l'Europe n'existera que si elle se mobilise solidairement face aux blocs, face aux États-Unis, à la Chine, à la Russie. Cela implique une mobilisation psychologique et politique qui n'est sans doute pas encore à l'ordre du jour.

Mais, comme disait le regretté Guillaume le Taciturne, il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer.

Je vous remercie.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Merci, Jean-Louis Bourlanges, pour cet exposé très brillant, convaincu et, dirai-je même, d'une certaine manière, convaincant.

L'idée d'une Europe puissance dans un certain nombre de secteurs est derrière l'idée de souveraineté européenne... ou alors je ne comprends pas.

Mais nous ne sommes pas en désaccord sur ce point. Le problème est celui du contrôle démocratique des compétences que nous déléguons. Or à cette question il n'a jamais été convenablement répondu, me semble-t-il. Peu de gens connaissent leur député européen. Le contrôle exercé par le Parlement européen sur la manière dont se gère la « chose européenne » peut-il être donné en exemple de démocratie ?

Il me semble qu'il y a dans votre approche quelque chose d'un peu théorique que votre enthousiasme et vos dons oratoires ne peuvent totalement dissimuler : s'il n'y a pas une volonté d'autonomie stratégique, s'il n'y a pas une volonté d'indépendance européenne, à quoi bon transférer des compétences dont nous savons qu'elles ne seront pas exercées par des gens qui ont en vue une certaine autonomie de l'Europe ? C'est à ce problème-là que nous sommes aujourd'hui confrontés, me semble-t-il. En conséquence, n'est-il pas un peu théorique de déléguer ces compétences, non pas à un pouvoir européen, à une entité qui voudrait réellement les exercer, mais à des oligarchies mues par des appétits essentiellement financiers ? Ne nous berçons-nous pas d'illusions en faisant comme si cette démocratisation de l'Union européenne était possible au stade actuel ?

Je donne la parole à Marie-Françoise Bechtel qui va définir à sa manière la souveraineté nationale ou européenne.

*Souveraineté européenne, déni ou défi ?*

Ma tâche sera difficile puisque je succède à un orateur brillant, convaincant parce que convaincu, très imprégné de son sujet, appuyant un discours auquel j'ai moi-même parfois été sensible sur de nombreuses références historiques et un véritable vécu.

Succédant à ce plaidoyer vibrant, je crains, en disséquant au scalpel une matière froide, que mon propos soit beaucoup moins plaisant à écouter.

Vous nous dites que l'expression « souveraineté européenne », parfois « partagée », parfois « limitée », telle que l'emploie le Président de la République, ne doit pas être entendue littéralement. Il l'utiliserait pour signifier autre chose ... Qu'est-ce à dire ?

D'aucuns l'ont accusé d'inventer un oxymore. Je discerne d'ailleurs chez lui une tendance à l'innovation sémantique que j'interprète comme une sorte de fuite en avant. De même avait-il déclaré au début de la crise des « Gilets jaunes » : la mondialisation aborde maintenant une nouvelle phase, elle ne sera plus ce qu'elle était... Avec la « souveraineté européenne », le Président de la République s'engage dans une fuite en avant parce que l'objet européen est devenu hypersensible. En effet, comme Jean-Michel Quatrepoint et Jean-Louis Bourlanges l'ont très bien dit, l'Europe d'aujourd'hui affronte d'énormes défis. Elle se trouve confrontée au maintien de la puissance américaine, qui, si elle n'est plus « l'hyperpuissance » reste une puissance très dominante, et à la montée du géant chinois dont personne, sauf des esprits particulièrement lucides, n'avait soupçonné la rapidité.

Il y a donc une sensibilité objective à la question : que peut faire l'Europe ?

Mais il y a aussi des données subjectives parce qu'on ne peut plus ignorer aujourd'hui la crise du ressenti européen dans la population, en France comme dans la plupart des autres pays de l'UE.

Et sur ce point, je ne crois pas à la thèse que vient de développer Jean-Louis Bourlanges de l'abandon de l'idée européenne dans les années 1990. C'est bien d'ailleurs Jacques Chirac qui a voulu imposer l'idée d'une Constitution européenne à tout prix, y compris par la voie d'un référendum (qu'il perdra en

2005). Dans les années 1990, je me trouvais auprès du Garde des sceaux chargé de faire voter la réforme constitutionnelle imposée par le traité de Maastricht. Au Parlement j'ai vu Jacques Chirac littéralement osciller, d'un jour à l'autre, d'une nuit à l'autre. Je crois qu'il a attendu très longtemps avant de savoir ce qu'il allait voter et faire voter. Il balançait : d'un côté il ne voulait pas aider François Mitterrand mais d'un autre côté on était dans la phase de la grande rencontre entre une gauche socialiste qui s'est résignée au marché par ferveur européenne et une droite qui, sortant du gaullisme, a accepté l'Europe pour avoir le marché. C'est cette grande alliance, non dite, qui marque selon moi le tournant des années 1990.

Comme par hasard, c'est à partir de ces années-là que l'euroscépticisme monte tout particulièrement en France. Et, phénomène extrêmement intéressant, ce sont les jeunes qui ont massivement voté non au référendum de 2005. Leurs aînés se laissaient bercer par les discours sur le mode « l'Europe c'est la paix », une vision des choses qui me paraît un peu légère car l'Europe n'est pas mère de la paix, mais en est plutôt la fille. L'élargissement à l'Est venait d'avoir lieu. Les jeunes voyaient leurs parents au chômage et constataient que l'Europe n'était pas du tout ce qu'on avait « vendu » à la génération précédente. Je l'ai fortement ressenti en militant (pour le non, je m'en excuse auprès de Jean-Louis Bourlanges !) au moment du référendum. Cet état d'esprit n'a d'ailleurs pas tellement changé, les sondages le montrent.

C'est donc peut-être à cause de tout ce non-dit que le propos du Président de la République intervient un peu comme un « objet non identifié » dans le champ de la sémantique politique. Pour autant, nous sommes un pays où on aime bien appeler un chat un chat. C'est sans doute pour cela que le Président ne parle pas de fédéralisme. Il a donc adopté, dans le champ de l'expression publique, l'expression « souveraineté européenne », qu'il présente parfois comme une souveraineté partagée, notamment devant le Parlement de Strasbourg il y a tout juste un an, et, à d'autres moments, comme une souveraineté limitée.

Que penser alors de cet objet sémantique ?

Le droit n'est pas plus fondé qu'une autre discipline à interroger la parole politique. Aussi n'utiliserai-je pas l'argument selon lequel ce qui n'est pas fondé en droit n'a pas de sens politique. Mais je pense quand même que lorsqu'on met sur la table un concept aussi fort que la « souveraineté », qui désigne le fondement même de notre démocratie, le fondement de la nation, le fondement

d'un État puissance qui exerce la compétence de la compétence, on ne peut pas s'en exonérer en prétendant avoir simplement voulu dire par là que l'Europe devait être plus puissante et que les citoyens européens devraient se sentir mieux protégés.

Il y a un an donc devant le Parlement de Strasbourg, Emmanuel Macron disait : « Je ne veux pas appartenir à une génération de somnambules ». Et en liaison avec cela il exprimait la nécessité de fournir à la France une sorte de solution « clés en main », une solution nouvelle.

Première équivoque dans ce discours présidentiel : de laquelle des deux faces de la souveraineté européenne Emmanuel Macron parle-t-il, la face interne ou la face externe de la souveraineté ?

La face interne de la souveraineté est le fonctionnement en principe démocratique d'institutions qui sont fondées sur un *démos*, un peuple. Du côté de sa face externe nous trouvons la question de l'État en tant qu'il exerce une puissance indépendante et inconditionnée.

Face à ces deux apories j'ai pour ma part plus d'indulgence pour l'idée d'une Europe puissance que pour celle d'une démocratie européenne. Car, si on appelle un chat un chat, il y a déni lorsqu'on dit qu'une souveraineté européenne peut exister aujourd'hui, *rebus sic stantibus*, sur la base des traités actuels. En revanche on peut penser que la volonté de faire une Europe puissance est un défi qui mérite quelque considération.

### I/ La souveraineté européenne, un déni de démocratie

*On peut inventer une souveraineté européenne mais il faut alors y mettre le prix institutionnel.* À l'évidence on peut créer une souveraineté européenne si l'on considère que l'ensemble des prérogatives de la souveraineté et des attributions régaliennes peuvent être conférées à un État nouveau qui serait l'État européen, qu'il soit fédéral ou confédéral.

Un État fédéral supposerait la délégation permanente de compétences nationales ; un État confédéral serait au contraire constitué par les nations elles-mêmes s'obligeant – forcément par la voie de l'unanimité – à des politiques communes.

Il est toujours possible en théorie de créer un État confédéral européen souverain. Ce n'est pas celui qui existe, embryon de fédéralisme qui ne dit pas

son nom. Si l'on excepte la monnaie et la négociation des traités commerciaux, les autres pouvoirs régaliens, sécurité, justice, diplomatie, budget – quoique grignotés mais c'est un autre sujet – restent, en théorie du moins, aux mains des États nationaux. Et ce sont les questions de moindre importance qui, toujours en théorie, remontent au niveau de la Commission. C'est donc en réalité, malgré la subsidiarité, un fédéralisme inversé. Mais pas totalement. En effet, et malheureusement, la souveraineté monétaire est du côté de l'Union européenne. Et surtout la justice européenne, par un grignotage rampant, joue un rôle véritablement fédéral et tient en lisière la loi et les règlements nationaux.

On peut donc parler d'un système mixte.

Or Emmanuel Macron ne veut pas toucher à l'Union européenne sur le plan institutionnel. C'est pourquoi il fuit en avant en promouvant sous le nom de « souveraineté européenne » ce qui est plutôt une accentuation d'un fédéralisme qui ne dirait pas son nom.

#### *Qu'est-ce en effet que l'Union européenne aujourd'hui ?*

Pour le Conseil constitutionnel français, c'est une organisation internationale d'une nature particulière. Franchissons le Rhin et examinons comment son homologue allemand, la Cour de Karlsruhe, voit les choses. Un arrêt bien connu du 30 juin 2009, intervenu à l'occasion de la ratification du traité de Lisbonne, pose d'une manière lumineuse l'analyse de la cour constitutionnelle allemande quant à la nature-même de l'Europe<sup>4</sup>. La Cour constate d'abord l'absence d'un peuple européen qui fonderait la souveraineté. Dès lors, dit-elle, l'Europe ne peut créer un ordre souverain, ni même un transfert irréversible des compétences. La souveraineté primordiale, ajoute-t-elle, demeure donc dans les mains des parlements nationaux (« dans les mains » signifiant qu'ils ne sont pas les détenteurs primaires).

Le point important, dans ce raisonnement, est l'enchaînement selon lequel il faut un peuple pour créer un ordre souverain, ainsi qu'un transfert irréversible de compétences. Cette dernière formulation renvoie à la théorie juridique allemande reprise par une certaine tradition constitutionnelle française, celle de

---

<sup>4</sup> On trouvera un commentaire de cet arrêt sur le site de la fondation Res publica : ([https://www.fondation-res-publica.org/L-arret-du-30-juin-2009-de-la-cour-constitutionnelle-et-l-Europe-une-revolution-juridique\\_a431.html](https://www.fondation-res-publica.org/L-arret-du-30-juin-2009-de-la-cour-constitutionnelle-et-l-Europe-une-revolution-juridique_a431.html)).

Carré de Malberg, selon lequel l'État souverain dispose de la compétence de la compétence, c'est-à-dire qu'il peut toujours revenir sur un traité.

Et peu importe que le traité de Lisbonne ait aménagé dans un article 50 la procédure de retrait d'un État. En effet un État souverain peut toujours dénoncer un traité, même si ce n'est pas à n'importe quel prix ni sans un certain nombre d'effets. C'est le sens-même de la souveraineté.

Il y a donc dans ce raisonnement d'une parfaite clarté l'idée que tout dépend de l'existence d'un peuple, seul détenteur de la souveraineté. Celui-ci doit préexister avant toute création d'un État souverain et, comme le dit aussi à sa façon Régis Debray, il n'existe pas de peuple européen, même si, mettant la charrue avant les bœufs, on a institué un Parlement, comme si celui-ci pouvait engendrer un peuple (ce qui, pour un esprit cartésien, est quand même assez étrange).

Par ailleurs, et dès lors qu'il s'agit d'exister dans l'ordre international, il ne suffit pas qu'il y ait un peuple, il faut aussi qu'il y ait un État. Nous avons maints exemples dans le monde actuel de peuples démocratiques qui ne disposent pas de la puissance souveraine... et, soit dit en passant, d'États souverains qui ne sont pas démocratiques.

Quelles sont les conclusions à tirer de ce qui précède ?

Tout d'abord, *appliquer à l'Union telle qu'elle existe la notion de « souveraineté européenne », c'est finalement faire l'économie d'une réforme d'institutions qui, en réalité, ne fonctionnent pas d'une façon démocratique* : le Parlement n'est pas un parlement à part entière, le Conseil des ministres est la seule institution démocratique puisqu'elle procède, indirectement mais nécessairement, des peuples, et surtout la Commission européenne joue à moitié le rôle de l'exécutif et partiellement le rôle d'un législatif (bien que le traité de Lisbonne ait un peu rebattu les cartes), en même temps que d'une administration d'État ! On n'a jamais vu une démocratie fonctionner de cette manière. Il n'est pas étonnant que les « citoyens européens » n'y comprennent pas grand-chose et se détournent de plus en plus lorsqu'en outre ils voient cette mécanique européenne, très boîteuse sur le plan des principes qu'on leur avait enseignés, procéder à une déferlante de lois, règlements et autres directives qui viennent dans les domaines les plus divers impacter leur vie quotidienne.

*Une interprétation plus favorable est-elle possible ?* Dans la volonté du Président de « sortir du somnambulisme<sup>5</sup>, faut-il penser comme l'un des directeurs des études de la Fondation Schuman commentant les desseins d'Emmanuel Macron tels qu'exprimés devant le Parlement européen qu' : « *il s'agit non de porter un projet d'intégration fédérale mais de renforcer la coopération des pays européens sur ces sujets qui tiennent à la souveraineté des États* » ? Ces sujets sont la sécurité, la croissance, la protection commerciale et le développement durable et numérique, précisément ceux qu'Emmanuel Macron avait énumérés devant le Parlement de Strasbourg. Or rien n'empêche aujourd'hui le Conseil européen, organe démocratique, de rechercher un consensus sur ces questions. Le partage de souveraineté serait alors une entente entre les États, rien de plus. Mais pourquoi baptiser « souveraineté européenne » - fût-elle partagée - cette éventuelle entente, si ce n'est pour marquer une sorte d'emplacement possible pour un projet fédéral plus abouti qu'il ne l'est aujourd'hui et surtout pour ne pas entrer dans l'idée d'un projet confédéral qui consisterait à renforcer le pouvoir du Conseil des ministres, seule instance démocratique de l'Union européenne (sur ce point je suis en radical désaccord avec Jean-Louis Bourlanges) ?

Le déni des principes démocratiques les mieux affirmés me conduit donc à penser que, effectivement, la souveraineté européenne dans sa face interne, c'est-à-dire dans le fonctionnement-même de l'Union, est bien un oxymore.

## II/ La puissance européenne comme défi

Reste la seconde approche, celle du pari sur une Europe dans laquelle le mot « souveraineté » exprimerait la puissance d'une entité apte à gérer les affaires la concernant face aux autres puissances. Qui pourrait dire que ce point ne nous touche pas, nous, citoyens français, membres de l'Union européenne et que nous ne jugions pas nécessaire de relever ce défi, comme l'a dit Jean-Michel Quatrepoint ?

---

<sup>5</sup> Le Président de la République faisait référence à l'ouvrage *Les somnambules : Été 1914 : comment l'Europe a marché vers la guerre* de Christopher Clark, éd. Flammarion, Coll. Champs Histoire, 2015.

On pourrait ainsi imaginer une sorte de transposition de l'ordre westphalien à un niveau où l'Europe tiendrait la place qui fut celle des États-nations. On le voit bien, l'hypothèse d'une « souveraineté européenne » formulée par le Président de la République est visiblement inspirée par la « trumpisation » de la relation occidentale et la montée de la Chine. Or ce ne sont pas de minces défis. Si la sortie du somnambulisme signifie que c'est une occasion que l'Europe ne doit pas laisser passer, je dois dire que c'est à mes yeux une idée forte. Justifie-t-elle le vocabulaire employé ? C'est un point que je trouve plus délicat.

En l'absence d'un État qu'il soit fédéral ou confédéral, les deux, on l'a vu, étant théoriquement possibles, la souveraineté européenne dans sa dimension externe est *a priori* un concept aussi fragile que l'est dans sa dimension interne, faute d'un peuple, la souveraineté européenne dans le fonctionnement de ses institutions.

De même en effet que la souveraineté dans sa traduction interne ne saurait s'accommoder de l'absence d'un peuple, de même l'indépendance nationale suppose-t-elle deux conditions fondamentales : elle ne peut être qu'inconditionnelle et elle doit reposer sur des intérêts communs.

Or où sont ces deux paramètres absolument nécessaires au développement d'une souveraineté européenne comme puissance de projection vers l'extérieur ?

J'exprimerai cette difficulté sous forme de trois questions interrogeant le défi, ou le pari qu'a peut-être voulu lancer le Président de la République.

*S'agit-il d'abord d'affirmer ou d'améliorer l'indépendance de l'entité que constitue l'Union et plus précisément son indépendance vis-à-vis des autres grands pôles mondiaux, le grand allié américain et la Chine montante ?*

Je vois deux failles importantes dans le dispositif :

La première est ce que je nommerai le « feuilleté », il s'agit d'exercer une souveraineté européenne seulement dans certains domaines (la sécurité, le numérique, la croissance, le développement durable). Certes si nous arrivions à l'exercer en ces domaines, nous serions tous extrêmement heureux de voir que l'Europe décolle. Mais ce « feuilletage » de la souveraineté va contre l'idée que la souveraineté est un bloc : elle est ou elle n'est pas. Ce sont des sujets qui pourraient parfaitement se partager dans le cadre des coopérations renforcées. Mais celles-ci sont tellement complexes dans la rédaction actuelle des traités

qu'il vaudrait mieux faire une bonne révision de ces traités, chose en elle-même toujours possible comme l'a montré le TSCG (Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance). On se retrouverait avec un partage de pouvoirs (et non de souveraineté) dans un certain nombre de domaines où les États qui le voudraient pourraient avancer ensemble. Cela me paraît une option raisonnable.

Mais plus grave que le « feuilletage » de la souveraineté dans son champ d'action est sa limitation dans ses capacités mêmes d'exercice. La souveraineté européenne peut-elle s'accommoder d'une dépendance maintenue, fût-elle amoindrie, envers l'allié américain, qu'il s'agisse de l'extraterritorialité du droit, dont a parlé Jean-Michel Quatrepoint ou de la domination des États-Unis dans l'OTAN ?

En matière de défense, le Président a eu cette formule extraordinaire : « *la souveraineté se nomme l'autonomie stratégique qui est une variante de l'amitié* ». Il n'est plus question de juridique ni même de politique, nous sommes dans le pur affect littéraire ! Cela m'a rappelé, *a contrario*, les propos tenus par Immanuel Wallerstein lors d'un colloque en 2006 : « *L'Europe n'est pas une puissance, c'est une presque puissance* ». Il ajoutait : « *S'il n'y a pas d'Europe plus politique, plus militaire, indépendante de l'OTAN, il n'y aura jamais d'Europe puissance et on n'instituera pas de multipolarisation du monde* ». Je crois que la chose est assez bien dite.

*Deuxième question : elle porte sur les conditions de réalisation des grands projets que pourrait porter une Europe à la souveraineté réinventée quoique limitée et en tout cas partagée.* Peut-être faut-il considérer que l'avancée de notre continent vers une forme d'autonomie – je ne parle même pas d'indépendance – est la première marche vers une indépendance future.

Les choses vont si mal dans le monde actuel, notamment pour l'Europe, qu'un certain nombre de personnes qui, comme moi, sont plutôt classées dans les eurosceptiques seraient prêtes à de grands sacrifices si au moins l'Europe, par des marches successives, finissait par arriver à l'indépendance.

Mais faudra-t-il que la France achète cette autonomisation progressive de l'Europe par un abandon de prérogatives nationales qui la distinguent ? Je pense évidemment au siège permanent français au Conseil de sécurité de l'ONU. L'Allemagne, notamment Annegret Kramp-Karrenbauer, la future chancelière,

pousse actuellement cette idée que François Hollande avait fort imprudemment voulu mettre dans son programme présidentiel avant de se raviser.

On voit bien se dessiner une tendance à vendre un peu vite nos prérogatives nationales pour obtenir une alliance européenne autour d'une autonomie limitée dans laquelle les avancées sont sans garantie aucune.

*Enfin, troisième question, quels seraient les projets d'intérêt commun qui permettraient à l'Union européenne d'agir comme puissance souveraine ?*

On ne saurait oublier qu'une puissance souveraine dans l'action extérieure repose sur deux conditions fondamentales, outre l'inconditionnalité de son indépendance : un *leadership* et des intérêts partagés.

Je n'aborderai pas la question du *leadership* qui pourtant se pose. Peut-être est-ce à cette lumière qu'il faut relire la saga du soi-disant « couple franco-allemand » depuis 1963.

Je finirai plutôt sur l'idée de communauté d'intérêts. Il me semble qu'il n'y a pas assez de commun en Europe pour fonder une fédération, ni même pour poursuivre, à travers des velléités d'indépendance plus ou moins réussies, un intérêt général européen qui permettrait de définir un projet partagé autre que celui de survivre. Mais n'y a-t-il pas au moins des projets d'intérêt commun qui permettraient à l'Europe d'agir comme puissance souveraine dans le futur ? Nous avons vu que le « feuilleté » de la souveraineté partagée pouvait parfaitement trouver sa place dans une autre mécanique. Mais avec ces intérêts communs du moins nous rapprochons-nous de la notion d'intérêt général européen qui pourrait peut-être un jour fonder et soutenir une « souveraineté européenne ». Il serait déjà très beau que l'Union trouve des positions communes sur certains grands sujets comme sa relation aux États-Unis, au moins en matière commerciale, mais aussi sa relation avec la Russie qui reste un trou noir.

On voit bien aujourd'hui quelle place béante est laissée à l'Europe comme le montre tout dernièrement encore l'initiative d'une opposition à la politique désastreuse des États-Unis vis-à-vis d'Israël qui fait l'objet aujourd'hui d'une démarche commune d'anciens ministres des Affaires étrangères de certains États européens ... Il y a là une place que l'Europe serait bienvenue de prendre, y compris si elle pense à sa sécurité future.

Pour conclure, je dirai qu'il ne faut pas insulter l'avenir ni se montrer ultra-sceptique envers les petits progrès que l'Europe peut-être pourrait faire. Le défi

est honorable si les conditions de sa réussite sont loin d'être acquises. Mais il serait infiniment préférable de ne pas donner un nom trompeur à d'éventuelles avancées d'une Union dont ni les institutions internes ni la force de projection à l'extérieur n'ont grand-chose à voir avec la souveraineté.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Merci, Marie-Françoise Bechtel. Vous avez évoqué en citant Immanuel Wallerstein les problèmes de la défense.

Je me souviens avoir entendu Robert Marjolin dire que le fait pour Jean Monnet d'avoir accepté de faire une Europe réduite au marché, en faisant l'impasse sur la défense dont l'Europe se défaussait sur les États-Unis, avait été absolument décisif parce que tout le reste en avait découlé.

Ces questions de défense ont été explorées sous toutes leurs facettes par Jean-Dominique Merchet à qui je donne la parole.

JEAN-DOMINIQUE MERCHET

*Peut-on construire une entité stratégique européenne à partir des nations ?*

Je vous épargnerai un exposé sur la défense européenne, l'un des sujets les plus soporifiques qui soient. J'en sais quelque chose pour avoir écrit il y a dix ans un livre intitulé *Défense européenne, la grande illusion*<sup>6</sup> (en référence à un film<sup>7</sup>, plus célèbre que mon livre sans doute). Dix ans après je considère toujours que la défense européenne est une grande illusion.

Je n'en parle pas comme un souverainiste mais plutôt comme un « bourlango-chevènementiste » très attaché à l'État mais, en même temps, très pro-européen.

---

<sup>6</sup> *Défense européenne, la grande illusion*, Jean-Dominique Merchet, éd. Larousse, 2009.

<sup>7</sup> *La Grande illusion*, film de guerre français de Jean Renoir (1937) dont l'action de déroule pendant la Première Guerre mondiale, en 1916.

Je n'ai ni l'illusion ni la prétention de répondre à la question : comment construire une entité stratégique européenne à partir des nations ? J'essaierai simplement de partager quelques idées de politique générale et peut-être même de philosophie politique avec vous sur cette question.

Pourquoi la défense européenne est-elle une illusion ?

La défense peut avoir l'aspect d'une politique publique comme les autres (la politique agricole, la politique universitaire, la politique industrielle...) tant qu'il s'agit de préparer, d'organiser les armées, de savoir quel avion de combat on aura demain, comment on entraîne les troupes, comment on les habille, comment on les forme... Mais la défense cesse d'être une politique comme les autres au moment où on emploie l'armée et l'outil militaire. Là, tout change. Lorsqu'il s'agit d'aller tuer quelqu'un dans le Nord de l'Irak, de la Syrie ou au Sahel, lorsqu'il s'agit d'aller détruire une installation chimique en Syrie, lorsqu'on envisage de menacer un pays qui s'en prendrait à nos intérêts vitaux de l'usage de l'arme nucléaire, on n'est plus du tout dans une politique publique conventionnelle, on change réellement de dimension. La politique change alors de nature. Pour commander à une armée, il faut une légitimité extrêmement importante que l'Union européenne n'avait pas il y a dix ans, n'a pas aujourd'hui et n'aura pas demain.

L'Union européenne, un projet auquel j'adhère assez profondément, est une construction de paix. Son ADN, son code génétique a été conçu justement pour empêcher les rapports de force, la violence, la contrainte dans le règlement des différends entre Européens. C'est un immense succès.

Hommes de l'Est, Jean-Pierre Chevènement et moi savons ce que signifie le mot « frontière ». Depuis ma chambre d'enfant je voyais, au sens propre, la ligne bleue des Vosges. J'appartiens à l'une de ces familles qui se sont déplacées de quelques dizaines de kilomètres, quittant l'Alsace pour gagner la France de l'intérieur. Aujourd'hui encore, chaque fois que je traverse le Rhin sans passer la moindre frontière je ressens un réel bonheur et je pense à ces générations de gens blessés ou tués en raison de cette frontière.

Ce projet européen, inspiré d'Emmanuel Kant, ne peut pas changer de nature. Vouloir changer le « code génétique » de l'Union européenne me semble relever de l'utopie.

Si l'on s'intéresse à la question franco-allemande, au cœur de la construction européenne telle qu'on se la représente, on ne peut ignorer que nos deux pays se sont engagés dans cette construction européenne pour des raisons différentes.

Ils partagent un point commun avec la plupart des pays de l'Union européenne, à l'exception d'un seul. Tous les pays européens sont des pays vaincus, des pays qui dans leur chair, dans leur histoire, ont vécu la défaite. La France en 1940, l'Allemagne en 1945, l'Italie à la même époque. La Pologne a été défaite et a disparu plusieurs fois dans son histoire... Je pourrais poursuivre la liste. Le seul pays européen qui n'ait pas connu la défaite est justement celui qui quitte l'Union, la Grande-Bretagne. C'est pourquoi il ne partage pas le projet commun : la réunion de pays qui ont connu la défaite et ne veulent plus se retrouver dans cette situation. Les Anglais se considèrent comme un peuple qui n'a pas été vaincu, ce qui n'est le cas ni des Écossais ni des Irlandais qui appartiennent à des nations vaincues par les Anglais.

Ce point commun, profond, structure notre histoire nationale et sans doute nos identités nationales. Mais nous n'y réagissons pas de la même manière. Les Français voient dans l'Europe la possibilité de leur résurrection en tant que puissance. Pour les Allemands, l'Europe reste une sorte de rédemption morale après la période 1933-1945 (ce dont témoignent les débats sur les ventes d'armes en Allemagne). En revenant dans l'Europe ils se rachètent moralement. Nous Français sommes dans le fantasme : grâce à l'Europe, en transformant d'une certaine manière les Européens en des Français qui parlent une langue étrangère, nous allons retrouver la puissance que nous avons perdue. Ces deux conceptions, bien qu'elles partent d'une défaite, ne peuvent pas se traduire dans un projet de puissance commun.

C'est pourquoi nous sommes dans une illusion.

Alors, que faire ?

Le projet d'une entité stratégique européenne, à partir des nations ou non, ne peut aboutir.

Pourtant nous pouvons ouvrir des pistes de réflexion.

M'inspirant de Jean-Louis Bourlanges, je propose que nous fassions le constat de nos différences, mettant les choses à plat.

L'Europe aurait-elle une identité commune préexistante que les nations auraient effacée, remplacée ? Je ne le pense pas. En revanche je pense que la grandeur du projet européen est justement la capacité de dépasser les divergences d'identité, les oppositions entre les nations européennes.

Comment mettre en œuvre ce projet ?

Un État, fédéral ou confédéral, est inenvisageable à vision humaine.

Peut-on imaginer une alliance militaire entre nos pays? D'une certaine manière le bon modèle est l'OTAN, une mécanique d'intégration, de rapprochement, qui rationalise. Le problème c'est qu'il y a dans l'OTAN une puissance qui est un peu plus égale que toutes les autres. Le modèle vers lequel nous pourrions tendre serait une sorte d'OTAN sans les Américains. Disant cela j'ai bien conscience d'exprimer une position française absolument inaudible dans 80 % des pays européens et par 90 % des opinions publiques du Continent.

Sera-t-il possible un jour de réaliser une alliance militaire des États européens? Je n'en suis pas certain.

Je serais donc tenté d'écouter Thierry de Montbrial qui, célébrant il y a quelques jours le quarantième anniversaire de l'IFRI (Institut français des relations internationales), explorait la piste d'une Europe où l'on penserait la sécurité sans la puissance. Il évoquait le modèle suisse. Il ne s'agit pas de faire de l'Europe une grande Suisse mais de réfléchir ensemble à une politique de sécurité commune (puisqu'aussi bien la vision franco-française d'une puissance européenne n'est absolument pas partagée).

Ce sont des pistes. J'ai bien conscience de ne pas avoir de réponse.

|                         |
|-------------------------|
| JEAN-PIERRE CHEVENEMENT |
|-------------------------|

Merci, Jean-Dominique Merchet. On a compris que vous n'étiez pas vraiment partisan de l'Europe des nations parce que vous ne croyez pas vraiment qu'elles puissent être à la base d'une entité stratégique européenne.

Je donne la parole à Christian Saint-Étienne qui, me semble-t-il, pense le contraire.

*Peut-on construire une Europe indépendante et puissante ?*

Partant de la situation actuelle de l'Europe, j'évoquerai deux transformations pour arriver à ma proposition.

L'Europe connaît aujourd'hui une double division :

Une division entre le Nord et le Sud de la zone euro. Le Nord de la zone euro est resté industriel, le Sud s'est fortement désindustrialisé.

La France est le pays qui s'est le plus désindustrialisé. On a oublié que l'industrie est au cœur de la compétitivité, même si elle ne représente que 15 % à 16 % du PIB en moyenne (10 % en France, 20 % en Allemagne).

Il faut impérativement avoir à l'esprit qu'en dépit de la globalisation de l'économie, 80 % des exportations mondiales, hors énergie et matières premières, sont des exportations de produits industriels, et que 85 % de la R&D privée est une recherche industrielle. J'occupe la chaire d'économie industrielle au Conservatoire des Arts et Métiers et, avec Jean-Michel Quatrepoint, nous avons créé un institut de l'*iconomie* qui réfléchit à la transformation industrielle du monde. Il est clair – mais ce n'est pas compris par les élites dirigeantes du pays depuis une vingtaine d'années – que sans industrie il n'y a ni export ni innovation.

On comprend donc que l'effondrement industriel de la France depuis vingt ans s'est accompagné de l'effondrement de notre influence politique.

Une division Est/Ouest. Un certain sentiment pro-européen, qui fait écho à la vision que certains milieux avaient de l'Europe dans les années 1970-1980, subsiste en Allemagne, en France, en Italie et en Espagne en dépit des mouvements dits populistes qui apparaissent aujourd'hui.

La division Est/Ouest est cruciale. Avant l'Europe des Quinze (1995), les Douze représentaient essentiellement l'Ouest européen. En décidant fin 2002 de faire rentrer les dix pays d'Europe centrale (décision effective en 2004) on a totalement transformé la nature de l'Europe. Consciemment ou inconsciemment, les Est-européens sont rentrés dans un supermarché aux subventions, non dans un système européen visant à éviter la répétition des

guerres mondiales. Cela explique leur alacrité et leur volonté d'obtenir toujours plus d'argent et d'en décider l'usage, avec les conséquences que nous connaissons. Je pense aux Polonais qui reçoivent des fonds structurels pour faire construire des autoroutes par des Chinois.

La situation que nous connaissons aujourd'hui, une Europe plus divisée (Nord/Sud et Est/Ouest) qu'elle ne l'a jamais été, est clé pour réfléchir à la nature de l'Europe.

Partant de cette situation il faut penser deux transformations massives qui, intervenues dans les années 1980, se sont accentuées dans les années 1990 et sont devenues dirimantes dans les années 2000.

La troisième révolution industrielle est la mutation du système économique qui résulte de l'introduction de l'informatique et du numérique<sup>8</sup>. Aujourd'hui, un arrêt des ordinateurs nous priverait d'électricité, de banques, de supermarchés... Nous n'aurions même plus d'eau, plus rien ! Nous sommes dans

---

<sup>8</sup> La Nouvelle révolution industrielle s'appuie sur le « système informatique ». Dans la suite, le 'numérique' recouvre une partie des applications de l'informatique, notamment les systèmes directement ouverts aux utilisateurs par l'intermédiaire de plates-formes numériques. L'*iconomie* recouvre l'ensemble des transformations et applications résultant de la révolution informatique (voir *Osons l'Europe des nations*, Christian Saint-Étienne, éd. de l'Observatoire, 2018).

L'*iconomie entrepreneuriale*, – avec un « i » comme Intelligence, informatique, Internet, innovation, intégration –, est le fruit de trois nouvelles formes d'innovation, de production, de distribution et de consommation. D'abord, l'économie de l'informatique, de l'Internet et des logiciels en réseau, qui s'appuie, depuis trois décennies, sur les progrès foudroyants de la microélectronique et de l'intégration des systèmes. C'est une *mutation scientifique et technologique*. Ensuite, l'économie entrepreneuriale de l'innovation qui est une *mutation capitalistique et entrepreneuriale* qui s'accélère depuis deux décennies. Enfin, l'économie servicielle des effets utiles qui n'est elle-même concevable qu'en faisant appel aux nouvelles technologies informatiques et de communication permettant de créer des assemblages de biens et services gérés en temps réel par de puissants logiciels en interaction avec le client. C'est une *mutation organisationnelle et comportementale* traduisant une mutation des usages qui privilégie le cognitif sur le physique et qui est globalement dominante depuis une décennie.

un système informatique mondial comme, il y a un siècle, nous étions dans un système électrique. C'est une mutation totale.

Sur les éléments clés de l'informatique (production des logiciels, des machines et des puces électroniques) l'Europe, qui ne compte que quelques micro-entreprises, est quasiment absente. L'essentiel de l'informatique que nous utilisons vient du reste du monde.

Cette première transformation totale peut être prise comme une transformation de nature économique et technique. On parle de révolution industrielle. Or le mot « industriel » est devenu un gros mot en France depuis une vingtaine d'années. En réalité une révolution industrielle est une révolution systémique, politique, sociale. Ce n'est pas un hasard si les années 1780 ont vu deux grandes révolutions mondiales, en Amérique et en France. Dans les années 1880 ce n'est pas par hasard que partout l'on généralise l'école primaire. En France c'est Jules Ferry qui a rendu l'école primaire obligatoire mais il était porté par la transformation de la deuxième révolution industrielle qui exigeait que tout le monde sût lire et écrire. Ce n'est pas non plus un hasard si, au moment de la troisième révolution industrielle, au cours des années 1980, en Europe et aux États-Unis on incite les jeunes gens à faire des études supérieures. C'est que le système économique et social transformé par l'informatique exige que la moitié des jeunes obtiennent un diplôme à Bac +3 et un quart d'entre eux à Bac +5. Ce sont d'ailleurs les objectifs que se fixe l'Europe à partir de l'an 2000.

Ces mutations qu'on appelle révolutions industrielles sont des révolutions totales. Outre l'école primaire, les années 1880 voient l'émergence de la femme, qui était restée confinée dans son foyer jusqu'à la deuxième révolution industrielle. C'est aussi à ce moment que se produit l'émergence de la démocratie moderne telle qu'on l'entend aujourd'hui et de la démocratie sociale.

L'actuelle troisième révolution industrielle est donc déterminante.

Parce que l'enseignement de l'histoire a été évacué au cours des trente dernières années et parce que nous nous vivons comme un peuple politique, nous Français ne voulons pas voir que les révolutions industrielles, qui sont des révolutions scientifiques, économiques, techniques, classent les nations. Qui manque une révolution industrielle est mort comme puissance agissante.

On n'imagine pas que les puissances puissent disparaître comme puissances agissantes. L'Espagne, immense puissance aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles, n'était plus rien au XIX<sup>ème</sup> siècle. La France, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont été à la

pointe des deux premières révolutions industrielles. C'était l'origine d'une puissance que nous avons dilapidée lors de la Première Guerre mondiale, où nous nous sommes épuisés en nous entre-tuant.

Avec la troisième révolution industrielle le pouvoir appartiendra à ceux qui détiendront les technologies et les systèmes scientifiques.

Or l'Europe est absente de la troisième révolution industrielle. C'est une situation inédite. Jusque-là l'Europe avait toujours été au centre de tout. Nous fûmes au centre de la première révolution intellectuelle de l'humanité avec les Grecs puis les Romains. La Renaissance, les grandes découvertes furent l'œuvre des Européens. Les deux premières grandes révolutions industrielles ont été européennes.

C'est la première fois que nous sortons de l'histoire.

Aujourd'hui, les grandes plates-formes mondiales sont à 100 % américaines ou chinoises. D'ailleurs, si nous avons encore un peu de dignité, nous ferions remarquer aux Allemands, qui se targuent de leurs excédents extérieurs et budgétaires, qu'ils ne possèdent pas de Gafam et sont en train de manquer la troisième révolution industrielle. Nous pourrions les inviter à montrer un peu moins d'arrogance et à réfléchir avec nous à ce que nous pourrions faire. Mais nous n'avons même plus en France le minimum de dignité pour résister aux Allemands.

La deuxième transformation qui est en train de se produire, en lien avec cette troisième révolution industrielle, est l'émergence et la confirmation du conflit entre la Chine et les États-Unis pour la domination mondiale.

C'est la première fois dans l'histoire qu'un conflit pour la domination mondiale utilise une révolution industrielle en cours comme arme de domination.

À la lumière de cette analyse on comprend que si les États-Unis veulent tuer Huawei et ZTE ce n'est pas parce qu'ils ont fait des transactions en Iran mais parce qu'ils sont à la pointe de la transformation de la 5G.

Toutes les révolutions industrielles ont connu des accélérations. La troisième a déjà vu trois accélérations : d'abord la mise en réseau des micro-ordinateurs dans les années 1990. La deuxième accélération a mis dans nos poches la « bête » dont nous ne pouvons plus nous séparer, née d'une idée phénoménale de Steve Jobs qui, en 2007, a demandé à ses équipes de produire un téléphone qui intègre un ordinateur facile d'usage. C'est une transformation colossale qui, à condition que nous sachions l'utiliser, nous dote d'une sorte de sixième sens culturel. Nous

sommes dans la troisième accélération qui a commencé en 2015, celle de la 5G et de l'IA (intelligence artificielle).

Par un procédé de *marketing*, on nous présente souvent ces accélérations comme quatrième et cinquième révolutions industrielles. Si on appliquait ces raisonnements on en serait à la soixante-deuxième ! En effet, l'invention de l'électricité a été suivie de celle des transformateurs puis des générateurs et des moteurs électriques. Ce n'étaient que des accélérations de la révolution de l'électricité. Donc quand, il y a un an et demi, on annonce au forum de Davos que l'on est rentré dans la quatrième révolution industrielle, il faut entendre que nous avons abordé la troisième accélération de la troisième révolution industrielle. Ce n'est pas seulement une question de sémantique. L'étude des deux premières révolutions industrielles a fourni une « maquette » qui permet d'analyser la troisième et d'anticiper son évolution. Quand on applique cette maquette à la transformation que nous vivons aujourd'hui, on peut prévoir, dans les deux, trois, cinq années qui viennent, une phase de maturation des transformations à l'œuvre depuis trente ans. C'est-à-dire que la gifle qu'on voit venir depuis vingt ans va frapper l'Europe d'ici deux à cinq ans.

La question est de savoir comment s'y préparer.

On ne peut plus disserter sur l'Europe comme il y a vingt ans, quand on ne voyait pas venir ces deux transformations. Aujourd'hui, si on les ignore on parle dans le vide.

J'ai dû écrire mon premier livre sur l'Europe il y a vingt-cinq ans. Pour utiliser les mêmes références que Jean-Dominique Merchet, qui se décrit comme un « bourlango-chevènementiste », je dirai que j'ai eu d'abord une période plutôt bourlangienne. Pendant très longtemps j'ai écrit et travaillé pour essayer d'améliorer l'Union européenne. Depuis deux ou trois ans, peut-être à cause de cette analyse sur les transformations et les mutations du monde, je suis parvenu à un bouleversement complet de ma vision de l'Europe (au cœur de mon livre sur l'Europe des nations<sup>9</sup>).

---

<sup>9</sup> *Osons l'Europe des Nations*, Christian Saint-Étienne, éditions de l'Observatoire, janvier 2018.

A force de lire et de relire le traité de Rome je me suis rendu compte qu'il avait pour seul principe organisateur le principe de concurrence. Quand les Allemands ont imposé ce principe de concurrence dans le traité, ils entendaient essentiellement concurrence sur les marchés de biens et services, dans la vision ordo-libéraliste qui est la leur. C'est à Maastricht que ce principe de concurrence évolue. Jean-Louis Bourlanges a fait référence au fait que les décisions fiscales sont prises à l'unanimité. Or toute l'histoire de l'Europe a été jalonnée par le basculement progressif de tous les domaines dans la majorité qualifiée.

Pourquoi la fiscalité et le social ne sont-ils pas tombés dans la majorité qualifiée ?

À Maastricht, dans le traité négocié en décembre 1991 et signé en février 1992, les Anglais ont obtenu et fait écrire noir sur blanc que le fiscal et le social resteraient indéfiniment soumis à l'unanimité. La diplomatie anglaise – d'une puissance inouïe depuis 1066 – était venue à Maastricht avec le double objectif d'obtenir l'*opting out* (option de retrait) par rapport à l'euro et d'obtenir que le principe d'unanimité dans le fiscal et le social soit écrit dans le marbre, de sorte qu'on ne puisse passer à la majorité qualifiée que par une décision unanime. Dans l'esprit des Anglais c'est évidemment une arme qui vise à éviter de se faire imposer des dispositions fiscales européennes. Déjà, à l'époque de l'Europe des Douze puis des Quinze, les Anglais avaient organisé un barrage de trois ou quatre pays qui essayaient de bloquer toutes les initiatives fiscales et sociales. Mais depuis l'entrée des pays de l'Europe de l'Est ils constituent tout simplement une majorité de pays en capacité de bloquer le système. Et ils utilisent cette arme de Maastricht comme une arme atomique !

C'est la raison pour laquelle je ne comprends pas pourquoi on ne fait pas tout pour que les Anglais sortent ! Pourquoi les tracasse-t-on au sujet de la frontière entre l'Irlande du sud et l'Irlande du Nord ? C'est une cause de salut public, il faut absolument qu'ils sortent !

La politique optimale pour la France, c'est d'abord que les Anglais sortent et que, dans l'heure qui suit, le Président français se rende à Londres pour proposer un partenariat franco-britannique sur les questions militaires et diplomatiques. La France serait alors à la fois dans l'Union et en partenariat avec les Anglais. On jugera donc Macron à sa capacité à sauter dans l'avion ce jour-là !

Depuis que je me suis rendu compte que l'Europe était construite sur le seul principe de concurrence et que tout avait été décidé et écrit noir sur blanc dans

le traité pour que l'Europe ne soit jamais une puissance, je réfléchis à partir de la thèse selon laquelle toute recherche de puissance de l'Europe – ou à l'intérieur de l'Union européenne – est aujourd'hui une cause à 100 % perdue !

Est-ce à dire que je suis contre l'Union européenne ?

Pas du tout. Simplement je pense maintenant qu'il faut spécialiser l'Union européenne sur trois fonctions :

La première est le marché unique et une politique commerciale fondée sur la réciprocité. C'est déjà une avancée.

La deuxième consiste, pour contenir l'écartèlement qui monte entre l'Est et l'Ouest de l'Union européenne, à réaffirmer que l'Europe est d'abord et avant tout un État de droit et que le pouvoir ne peut être exercé dans les pays membres de l'Union que dans le cadre de la démocratie libérale représentative. Peut-être faudra-t-il, à un moment donné, dire aux Polonais et aux Roumains qu'ils ne peuvent rester dans l'Union s'ils continuent à martyriser leurs cours suprêmes.

La troisième fonction est la croissance durable, avec une taxe carbone aux frontières pour empêcher toute compétition entre pays membres sur le prix du carbone.

Je sors donc des compétences de l'Union européenne la politique spatiale, la politique de défense, les politiques de recherche.

Je note au passage que l'Europe est en train d'organiser la mort d'Ariane. Aux États-Unis, Elon Musk (PDG de SpaceX), le petit génie, est en réalité le faux-nez de la NASA qui lui signe des contrats à dix ans de 10 milliards de dollars pour huit ou neuf lancements. Or il faut savoir qu'Ariane doit arracher chaque lancement avec les dents, et cela prend des mois et des mois de négociation. Donc Ariane va mourir.

À côté de cette Union européenne, que je laisse vouée à une concurrence qui s'exerce dans le cadre de ce marché unique, de cet État de droit, je pense le moment venu de créer un instrument de puissance industrielle et militaire qui ne peut être qu'un noyau dur de pays prêts à mener ensemble, sur la base d'un traité intergouvernemental entre nations souveraines, une politique ambitieuse de recherche et d'innovation. En effet, cet instrument voué à la puissance ne peut se concevoir dans le cadre semi-fédéral du fonctionnement du marché unique.

Ce noyau dur, constitué idéalement au départ de neuf à quinze pays, qui suppose un accord franco-allemand, se doterait d'un budget de 2 % ou 3 % du

PIB de l'ensemble. Avec neuf pays (France, Allemagne, Autriche, Benelux, Italie, Espagne, Portugal) et 300 millions d'habitants, ce noyau dur serait immédiatement la troisième puissance du monde !

Le problème consiste à donner le premier coup de pioche parce que personne ne veut le faire.

Il faut créer ce noyau dur qui aurait pour mission de financer toutes les politiques de recherche, de développement, d'innovation, de faire émerger une vingtaine de grandes universités européennes appartenant aux cinquante premières mondiales, de financer une politique spatiale, des éléments de politique de défense, notamment tous les avions et les bateaux du futur et toutes les armes dont nous avons besoin, et, évidemment, les infrastructures physiques et numériques ultra-puissantes nous permettant de redevenir une grande puissance informatique pour contrebalancer la Chine et les États-Unis.

C'est ma proposition.

Elle rencontre un seul obstacle, douloureux pour les patriotes, au sens gaullien du terme, que nous sommes tous ici. Le principal point de blocage est aujourd'hui l'affaiblissement hallucinant de notre pays, lié à la fois à sa désindustrialisation et, comme le rappelait Jean-Louis Bourlanges, à son « archipelisation ». Il n'y a plus de volonté commune d'aller de l'avant et l'affaiblissement industriel nous prive d'un outil-clé.

Nous sommes donc frappés du double déficit, le déficit public et, pis encore, le déficit extérieur. Aujourd'hui, quand la France parle, la seule question est de mesurer le temps qui s'écoulera avant que le premier lui dise de se taire. Pourquoi une telle perte d'influence ? La Pologne, la Tchéquie ou la Slovaquie, qui affichent 3 % de croissance depuis dix ans, n'attendent pas de leçons d'un pays qui atteint difficilement 1 % de croissance, accumule les déficits extérieurs et se montre incapable depuis quarante ans d'éliminer son déficit public. A un moment, nous Français allons devoir accepter de mener des politiques internes extrêmement volontaristes pour reconstruire une industrie compétitive qui va remettre en ordre nos finances publiques. C'est la condition pour que nous retrouvions une voix forte en Europe.

Cette condition est décisive car c'est la France qui a fait l'Europe et la France est, avec les États-Unis, un des deux pays qui ont fait une grande révolution universaliste. L'affaiblissement français depuis vingt ans a fait glisser le pouvoir vers l'Allemagne. Or l'Allemagne n'a pas de vision universaliste. Elle ne mène pas une politique européenne à la place d'une France affaiblie, elle mène une

politique allemande en Europe. L'affaiblissement français a donc conduit à l'affaiblissement de la volonté de construction d'une Europe forte.

Mon point final est la condition d'émergence d'une Europe puissance dans le cadre d'un noyau dur intergouvernemental et la reconstruction d'une France forte.

Où peut-on trouver la volonté de le faire ?

D'où viendront les hommes et les femmes qui se lèveront pour exiger cette mutation et cette nouvelle politique ?

|                         |
|-------------------------|
| JEAN-PIERRE CHEVENEMENT |
|-------------------------|

Merci, M. Saint-Étienne.

Il y a au moins un point sur lequel nous tomberons d'accord facilement, c'est la priorité au politique, à la recréation d'une volonté politique, à la reconstruction d'un peuple de citoyens dans notre pays. C'est à partir de là qu'on pourra réinitier un processus technologique, industriel, et participer à la nouvelle révolution, industrielle. Tout passe aujourd'hui par le politique.

M. Bourlanges a esquissé une fresque tout à fait intéressante quand il a parlé du congédiement de « l'annonce faite à Maastricht ». Maastricht était quand même une certaine illusion. Avec l'élargissement à l'Est nous avons assisté à une évolution programmée.

Aujourd'hui nous ne pouvons remédier à cette marginalisation relative de la France que par le politique.

## Débat final

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Je poserai une question à Christian Saint-Étienne dont j'ai suivi l'exposé avec beaucoup d'intérêt et même de passion dans sa partie « destructrice », critique.

Si le « noyau dur » qu'il préconise est un noyau intergouvernemental, il suppose un nouveau traité européen construit autour des nations qui le désirent.

Quel est alors l'intérêt de réaffirmer que l'Europe est un État de droit et qu'il faut donc évacuer des pays comme la Pologne, la Roumanie, la Hongrie ?

CHRISTIAN SAINT-ÉTIENNE

Effectivement, la construction que je propose dans mon livre est faite pour que ce noyau dur soit ouvert. Il est conditionnel mais tous les pays de l'Union européenne peuvent théoriquement y rentrer s'ils respectent les conditions.

Quelles sont ces conditions ?

L'euro ayant été conçu pour être la monnaie de tous, le Royaume-Uni, le Danemark et la Suède avaient négocié un *opting out*. Mais c'était contraire à l'esprit de la construction européenne. D'ailleurs on aurait dû se rendre compte à Maastricht qu'en acceptant les *opting out* on faisait dérailler la construction européenne. Néanmoins les *opting out* ne sont pas définitifs. Des pays qui ont opté « *out* » peuvent à tout moment opter « *in* » et entrer dans la zone euro. Donc, si nous sommes demain à 27, ou encore 28, tout pays peut revenir dans la zone euro. Donc la première condition serait d'être dans la zone euro.

La deuxième condition serait d'accepter de mener une politique de puissance, c'est-à-dire de se doter d'un budget européen de deux ou trois points de PIB qui coordonnerait les politiques de défense, de spatial etc.

Sur la troisième condition, je retrouve Jean-Louis Bourlanges. On ne pourra plus aller vers l'harmonisation fiscale et sociale. D'abord il y a un *outlier*, un pays qui est très au-dessus de tous les autres en termes de poids de la défense et de la fiscalité, c'est la France. Et absolument personne ne veut des impôts à la française (même pas les Français, ai-je cru comprendre). Il va donc falloir plutôt mettre en place des *minima* fiscaux. Je ne pense pas qu'on puisse aller vers un impôt sur les sociétés unique que les autres pays n'accepteraient pas. En

revanche, il ne serait pas choquant que les entreprises payent un impôt sur les sociétés qui ne pourrait pas tomber en-dessous de 20 %. Si les Irlandais veulent maintenir leur IS à 12,5 %, comme ils le font depuis vingt ans, ils s'excluront d'eux-mêmes du noyau dur.

On n'exclut personne, on pose des conditions. Qui ne veut pas répondre aux conditions reste dans l'Union européenne mais ne peut pas rentrer dans le noyau dur. Ce n'est pas négociable.

Cela suppose un accord avec les Allemands qu'empêche aujourd'hui l'incroyable affaiblissement français. Comment convaincre les Allemands de signer un traité intergouvernemental pour lancer une politique de puissance à moyen terme avec un pays qui, depuis quarante ans, est incapable d'équilibrer ses finances publiques et s'est laissé désindustrialiser ?

Sur ce point, sachez qu'il y a une erreur d'interprétation sur les 35 heures. Elles ne sont pas à l'origine de la désindustrialisation. En réalité, dans les années 1990, les élites françaises ont renoncé à l'industrie. Les 35 heures sont donc la fille de ce renoncement. À partir du moment où on avait renoncé à l'industrie il fallait partager le travail. Le péché originel, qui nous pourrit la vie depuis vingt-cinq ans, est le renoncement à l'industrie.

Réindustrialiser ne consisterait pas à reconstruire une industrie de la seconde révolution industrielle mais à construire une industrie de la troisième.

On juge les gens sur les actes : quand on fait l'incrémentation de la mesure d'Emmanuel Macron sur la suppression de la taxe d'habitation, en prenant le coût cumulé sur l'ensemble du quinquennat, c'est 50 milliards d'euros une fois que la mesure aura été mise en place pour tout le monde. Cédric Villani a rendu un rapport il y a un an sur l'IA et généreusement le Président a annoncé 1,5 milliards sur cinq ans, la même période ! Si j'étais au pouvoir, dans le cadre de ce que je vous ai exposé, je mettrais 40 milliards sur l'intelligence artificielle, la robotisation de notre économie, le passage en 5G de tout notre système industriel, puis quelques milliards sur la taxe d'habitation parce qu'il faut être élu, et éventuellement réélu...

DANS LA SALLE

Neuf ou dix listes se présentent aux élections européennes. Comment expliquer le silence assourdissant de toutes les têtes de liste sur les sujets stratégiques que vous avez énoncés : la puissance, le vote à l'unanimité... N'est-ce pas un peu dommage ? Ces élections européennes sont un moment perdu.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

L'absence des grandes questions parmi les sujets de campagne est un exemple de la provincialisation de la France. Dans les 33 listes il est difficile de trouver chaussure à son pied.

JEAN-DOMINIQUE MERCHET

Je suis frappé par l'absence inédite de dirigeants politiques en tête des listes. Toutes les listes sont menées par des gens sympathiques, jeunes, parfois totalement inconnus... Cela montre bien que personne n'a envie d'y aller. Quand le patron des Républicains laisse sa place à François-Xavier Bellamy, c'est bien qu'il y a un problème, quelles que soient les qualités de ce jeune homme que j'apprécie beaucoup.

DANS LA SALLE

Je fais partie de *Volt Europa*, un parti paneuropéen.

Sans être naïf je suis clairement dans le camp des optimistes. Je fais partie d'une génération qui se sent extrêmement européenne. J'ai entendu plusieurs fois dire qu'il n'y avait pas de peuple européen... Pensons au changement générationnel. Les jeunes se sentent extrêmement proeuropéens, pas seulement à cause du développement d'Erasmus et des mobilités.

On n'a pas parlé du rôle des partis politiques européens ni de la démocratisation de l'Europe. Je pense que cette démocratisation est la clé pour

faire avancer l'Europe. Si on est intéressé par l'avenir de l'Europe il faut penser la démocratie au niveau européen, pas seulement au niveau national.

Donc deux choses sont nécessaires : la première est une réforme des traités et la deuxième est la création de partis européens. Peut-on aujourd'hui penser une démocratie européenne, un intérêt général européen sans de vrais partis européens dont la base ne serait pas exclusivement nationale mais véritablement paneuropéenne ?

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

On peut se poser la question de savoir pourquoi personne n'a essayé, à part vous.

DANS LA SALLE

Nous sommes effectivement un parti très jeune, qui cherche à percer. Nous sommes présents dans trente-deux pays en Europe, au-delà des limites de l'Union européenne.

JEAN-LOUIS BOURLANGES

Je suis fasciné par la façon qu'a Christian Saint-Étienne d'envisager les perspectives d'avenir pour l'Union européenne. Je me méfie pour ma part de ce que j'appelle les « projets de baignoire ». Quand on prend son bain, on a le choix entre chanter *La donna è mobile* et... faire un projet pour l'Europe, très beau mais tout seul. Manifestement, Christian a choisi la seconde option. Il m'arrive aussi dans ma baignoire de faire des projets pour l'Europe... mais, hélas, il faut être plusieurs et travailler longtemps pour les mener à bien. La construction européenne est une transaction frustrante entre la beauté de l'utopie et la grisaille des compromis laborieux

« L'humanité ne se pose jamais que les problèmes qu'elle est capable de résoudre », disait en substance Marx. Or nous sommes là dans des schémas théoriques, très sympathiques mais qui n'engagent que ceux qui les dessinent. Je

ne sais si « le pouvoir est triste », comme le disait mon maître Raymond Barre, mais les débats sur l'Europe sont tristes : un jeu relativement fermé, peu de possibilités, des difficultés considérables, des partenaires qui ne font pas ce que nous voulons et nous-mêmes qui ne savons pas très bien ce que nous désirons ... Nous sommes vraiment pris dans un réseau serré de contraintes et c'est ce prosaïsme de la construction européenne qui est d'ailleurs à la base de l'eurosepticisme.

Sur le « peuple européen » et ses rapports à la démocratie européenne je voudrais que l'on bâtit nos engagements sur du solide. Vous êtes partis, les uns et les autres, de l'idée qu'il n'y avait pas de démocratie sans un peuple. Moi je voudrais savoir ce qu'est un peuple. Je vois bien une formule décrivant un phénomène agrégatif rapprochant les citoyens mais je ne sais pas ce qu'est un peuple par rapport à un non-peuple. Je ne connais pas les critères, la nature des liens constitutifs d'un peuple ou d'une nation. Pas davantage je ne vois le degré d'enracinement dans l'histoire, de permanence et de solidité de ces liens, qui vaudrait à un groupement politique l'appellation à ce jour bien mal contrôlée de peuple ou de Nation.

Y a-t-il un peuple belge ? Apparemment il y en a eu un, aujourd'hui il y en a au moins deux. Peut-on parler d'un peuple allemand ? Au XIX<sup>ème</sup> siècle il y avait une Prusse, une Bavière, une Autriche. La Bavière fait apparemment partie du peuple allemand. L'Autriche non, bien qu'elle y ait été intégrée sous le Troisième Reich, avant de ressortir comme d'un mauvais rêve. Le Royaume-Uni vous paraît-il être un État souverain ? Oui assurément. Il n'en comporte pas moins quatre peuples distincts. Suffit-il de parler la même langue pour former un seul peuple ? Non, répondent en chœur Serbes et Croates. Une communauté dont les membres parlent trois langues différentes peut-elle former un peuple ? Oui répondent les Suisses.

Loin de moi l'idée de dire que les nations n'existent pas mais ce sont des réalités historiques à la fois contingentes et spécifiques. Elles sont nées de l'histoire, de la géographie, de la culture ou de la politique selon des formules toujours singulières, inégalement contraignantes pour les populations concernées et tout aussi inégalement précaires. La nation n'est pas un concept universellement définissable. Je suis français, je crois profondément à la réalité historique de la France. Je sais aussi que la France est une nation qui s'est fondée sur des critères qui lui sont propres. Les critères allemands ne sont pas les

mêmes. Selon les critères allemands l'Alsace est allemande. Chaque Nation est sans pareille.

Ce n'est pas le cas des États qui se définissent par un trait universel et permanent : la souveraineté, c'est à dire la détention d'un pouvoir qui n'est limité que par lui-même. L'État, c'est une entité de droit public qui dispose sur un territoire déterminé de « la compétence de la compétence ». Ce n'est pas le cas non plus des citoyens qui sont des êtres de raison, dotés de la capacité de comprendre et de juger ainsi que de la liberté de faire des choix. C'est donc des États souverains et des citoyens qu'il faut partir pour construire un exercice démocratique. Que ces citoyens soient amenés le plus souvent à exercer leur responsabilité politique dans le cadre d'un État souverain ne doit pas leur interdire de participer au jeu démocratique au sein d'une communauté plus large, associant plusieurs États souverains, dès lors qu'elle aurait reçu de ces États les délégations de compétence appropriées.

L'exercice de la démocratie suppose trois choses qui doivent concourir ensemble au loyalisme des citoyens concernés : une communauté dotée d'une identité partagée plus ou moins forte, des compétences plus ou moins limitées et contraignantes, des institutions et des procédures – majorité, majorité qualifiée, unanimité – plus ou moins respectueuses du droit des minorités. Ces trois éléments sont interdépendants. Ce n'est pas par hasard que l'Union européenne, qui est dotée d'une identité plutôt lâche, ne dispose que de compétences politiques limitées et les exerce dans un cadre institutionnel très protecteur des droits des États qui la composent.

L'identité européenne n'est sans doute pas comparable à l'identité nationale française mais elle n'en est pas moins fort réelle. Même si l'Union a été construite pour surmonter pacifiquement des altérités autant que pour exprimer une identité commune, cette dernière existe bel et bien. On peut parler par exemple de son identité sociale : l'Europe c'est 6 % de la population mondiale, 22 % de la production économique mondiale et plus de 40 % des dépenses de solidarité ! Je veux bien entendre que ce n'est pas la même solidarité à l'Ouest et à l'Est. Mais, en dépit des différences, c'est une réalité très profonde qui distingue l'Europe du reste du monde.

On peut également parler d'identité politico-culturelle. C'est à dire d'un héritage fait de respect pour la démocratie, les libertés et la laïcité, entendue au sens large du terme comme une reconnaissance de l'existence et de l'indépendance des trois ordres pascaliens : celui du pouvoir, celui du savoir et

celui de la foi. Face au terrorisme, lors des attentats du Bataclan, l'ensemble des Européens ont chanté *La Marseillaise*, même les Britanniques. Les Turcs n'ont pas chanté *La Marseillaise*... J'appartiens à une famille politique qui a toujours été opposée à l'idée d'élargir l'Union européenne à la Turquie, simplement parce que la Turquie n'appartient pas à la même civilisation que nous. J'ai beaucoup de respect pour l'Empire ottoman et pour la Turquie kémaliste mais nous n'avons pas la même identité culturelle. Même sous Atatürk, La laïcité turque n'était pas la laïcité à la française. C'était une laïcité concordataire qui entendait soumettre l'Islam à l'État. Aujourd'hui, c'est plutôt l'inverse mais la liberté de conscience n'y trouve toujours pas son compte. C'est le moins qu'on puisse en dire.

L'identité institutionnelle de l'Union devrait compléter le dispositif. Le modèle démocratique européen existe. Le modèle de Maastricht marche beaucoup mieux que vous ne le pensez. Nous construisons une démocratie de négociation qui repose sur la majorité qualifiée. La majorité qualifiée n'est ni la majorité simple, qui entraîne la confrontation, ni l'unanimité, qui crée le blocage, l'impossibilité de fonctionner. La majorité qualifiée permet de surmonter la contradiction et d'affirmer l'unité du corps social sans humilier personne. Elle répond à la devise d'Henri Michaux qui devrait être la grande devise européenne : « *Ne désespérez jamais. Faites infuser davantage* ».

Je suis d'accord avec ce qui a été dit sur nos difficultés avec l'Allemagne. L'Allemagne ne s'éloigne pas de l'Europe mais elle est attachée à un *statu quo* qui lui a donné les quatre biens après lesquels elle s'évertuait à courir depuis des siècles : l'unité, la sécurité, la prospérité et la liberté. Elle répugne à aller plus avant et refuse toujours de franchir la porte sacrée de l'Union politique, et de transgresser ses tabous de l'après-guerre que sont « l'arbitraire » inhérent à toute décision politique et l'usage, fût-il encadré et contrôlé, de la force.

À la différence de Jean-Dominique Merchet, je ne pense pas que nous autres Français soyons habités par le fantasme de la puissance. Ce sont les Allemands qui ont un rapport difficile avec la force. Nous ne considérons pas que l'usage de la force dérive nécessairement vers la violence incontrôlée. Nous ne considérons pas non plus que la politique soit réductible au respect de la règle de droit. C'est dans cette différence de perception entre nos voisins et nous que réside sans doute le principal obstacle au développement de l'union politique.

Au cours de la dernière décennie, la conscience de l'identité européenne a progressé, contrairement aux apparences de tumulte et de confusion données

par les crises économique, migratoire et britannique mais le chemin est encore long avant qu'elle ne trouve sa place, toute sa place mais rien que sa place, dans l'échelle de Jacob de la distribution des responsabilités politiques entre les États souverains qui peinent à déléguer et une communauté mondiale qui se déchire chaque jour un peu plus.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

La majorité qualifiée, c'est la Quatrième République. X petits États s'associent avec un ou deux grands États qui, en échange, leur accorderont quelque chose la prochaine fois. C'est la négociation permanente. Pour moi, c'est le système politique de la Quatrième République qui n'était quand même pas le meilleur à l'Assemblée.

Sur la notion de peuple, je crois percevoir des contradictions très profondes dans le plaidoyer par ailleurs vibrant de Jean-Louis Bourlanges.

D'abord il faudrait savoir pourquoi cette Europe qui semble lui convenir dans sa définition est elle-même fondée sur l'existence de peuples européens.

J'ai cité l'arrêt la Cour de Karlsruhe, qui a beaucoup frappé les esprits. Il faudrait savoir pourquoi c'est une cour allemande, issue d'un pays dont il vient d'être dit combien il était tardivement arrivé à une identité nationale, qui, faisant la leçon au Conseil constitutionnel français, vient dire qu'il n'existe pas de peuple européen !

Le peuple européen aurait une identité construite. Mais, justement, les peuples des nations européennes se sont construits sur une identité. Il me paraît complètement contradictoire de fonder le « peuple européen » sur une identité qu'il se construit et de nier l'idée selon laquelle les peuples auraient construit leur identité dans le cadre naturel qu'est le cadre national ! Qu'il y ait un sentiment national différemment construit en France et en Angleterre (le plus vieil État d'Europe est l'Angleterre, non le Royaume-Uni, avant la France) et qu'il soit plus ancien que le sentiment national allemand ou italien, c'est certain (ne parlons même pas de la Belgique). Mais c'est précisément le caractère récent de nations comme l'Allemagne ou l'Italie (je ne parle pas ici de l'Espagne) qui crée certaines difficultés dans le paysage européen. En effet nous aurions tout naturellement cette sorte d'union intergouvernementale que Christian Saint-

Étienne appelle de ses vœux si les peuples résilients existant, qui ont construit leur identité sur une histoire – et quelle histoire ! – qui n’est pas purement métaphorique, se mettaient ensemble pour créer précisément une Union qui aurait un sens et, qui plus est, un sens démocratique, parce que fondé sur les peuples.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Je voudrais simplement rappeler qu’entre les deux conceptions de la nation, communauté de citoyens ou conception ethnoculturelle, l’histoire a tranché. Depuis la paix de Versailles et l’issue de la Deuxième Guerre mondiale, les choses sont d’une clarté limpide.

JEAN-LOUIS BOURLANGES

La revanche de la nation ethnique éclate de tous côtés depuis quarante ans. La Tchécoslovaquie a éclaté, la Yougoslavie a éclaté, la Belgique a éclaté...

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

... non sans quelques raisons géopolitiques et les interventions de certaines puissances.

JEAN-LOUIS BOURLANGES

La revanche de l’ethnicité se voit encore en Catalogne, c’est évident !

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

La Belgique n’a pas encore éclaté. Et ce n’est pas simplement l’ethnicité qui a mis fin à la Yougoslavie, une création qui aurait mérité d’être sauvegardée.

Conformément au traité de CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) signé deux ans auparavant, nous aurions dû défendre l'unité de la Yougoslavie. Il est vrai que les Yougoslaves ne l'ont pas défendue non plus...

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Ce sont les puissances qui ont détruit la Yougoslavie. Ce n'est pas l'éclatement des peuples.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Une nation ne peut pas se passer du consensus de ses citoyens. Elle éclate si ce consensus n'existe pas.

Mais restons-en quand même à la définition de la nation qui doit être la nôtre, la définition française, celle que nous portons dans le monde depuis la Révolution de 1789, celle qui a triomphé en Amérique latine dès le début du XIX<sup>ème</sup> siècle, en Europe avec les Traités de Versailles etc., et dans le reste du monde après la fin des empires coloniaux et de l'Union soviétique... avec des nations qui certes restent pour l'essentiel à construire (c'est ce qui va être difficile).

On doit faire l'Europe à partir des nations qui existent, qui se sentent telles. Les États sont des constructions purement juridiques, les nations c'est quelque chose de plus fort.

CHRISTIAN SAINT-ÉTIENNE

Je voudrais dire à Jean-Louis Bourlanges que je ne suis pas le seul à faire cette proposition de noyau dur. Le BDI (*Bundesverband der Deutschen Industrie*), le syndicat de la grande industrie allemande, fait la même proposition, tout comme M. Giscard d'Estaing, et d'autres.

JEAN-DOMINIQUE MERCHET

Pourquoi n'y a-t-il pas de parti européen ?

Il y a au niveau européen des fédérations plus ou moins souples, le PPE (Parti populaire européen), le PSE (Parti socialiste européen), les écologistes. Donc les partis européens existent et débattent (je pense aux débats au sein du PPE sur le maintien ou l'exclusion de Viktor Orban).

Le Président Macron a sur ce sujet une position très contradictoire. Il avait proposé des listes transnationales et, en même temps, il est contre l'idée des *Spitzenkandidaten* (les têtes de liste parmi lesquelles serait choisi le Président de la Commission européenne). C'est une position très française parce que nous ne sommes pas dans une logique parlementaire.

Je pense aussi aux polémiques suscitées par le voyage de Luigi Di Maio, vice-Premier ministre italien, venu en France rencontrer les « Gilets jaunes » ... On ne peut pas souhaiter un espace européen et trouver que c'est une mauvaise manière que de venir soutenir l'opposition dans un pays de l'Union... alors que nous ne nous gênons pas pour condamner les gouvernements de Pologne ou de Hongrie.

On voit bien qu'apparaît un espace politique européen.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

En conclusion, je demanderai une phrase à Jean-Louis Bourlanges et une phrase à Marie-Françoise Bechtel.

JEAN-LOUIS BOURLANGES

Je relèverai simplement ce que vient de dire Jean-Dominique Merchet. Je ne crois pas qu'il y ait contradiction. Emmanuel Macron était favorable, comme d'ailleurs une grande partie du Parlement européen, à ce qu'une partie de la liste soit supranationale. Il n'y a pas contradiction avec la critique du *Spitzenkandidat*. J'ai moi-même critiqué très fortement le *Spitzenkandidat* il y a cinq ans. L'élection du Président de la Commission dans un système multipartisan à un tour, c'est aléatoire. Soit on adopte un système bipartisan, avec deux candidats, soit on choisit un système multipartisan et, dans ce cas,

deux tours sont nécessaires. Sinon on se retrouve dans une situation où M. Le Pen aurait pu être élu président en 2002 s'il avait devancé Chirac d'un point, ce qui était tout à fait possible, alors qu'au second tour il a fait 18 % et Chirac 82 %. Voilà pourquoi le *Spitzenkandidat* dans un système multipartisan à un tour, c'est la bouteille à l'encre.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Pourquoi, à la base, n'y a-t-il pas de partis transversaux qui présentent des candidats ?

La réponse est dans la question. Les partis ne tombent pas du ciel ! Il n'y a pas d'appétence pour créer des partis. Peut-être la transversalité entre les peuples n'est-elle pas suffisante, justement parce que les peuples sont différents.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Merci à toutes et à tous.

Merci à nos intervenants.



**PUBLICATIONS RECENTES**

**L'EXTRATERRITORIALITE DU DROIT AMERICAIN**

Colloque du lundi 1<sup>er</sup> février 2016

**ETATS-UNIS, HORIZON 2017**

Colloque du lundi 18 avril 2016

**INTEGRATION, LAICITE, CONTINUER LA FRANCE**

Colloque du lundi 23 mai 2016

**OÙ VA L'INDE ?**

Colloque du lundi 6 juin 2016

**LES EVOLUTIONS DU CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER  
MONDIAL**

Colloque du lundi 4 juillet 2016

**LA DEMOGRAPHIE EN EUROPE  
ET SES REPERCUSSIONS ECONOMIQUES ET SOCIALES**

Colloque du lundi 24 octobre 2016

**L'EXERCICE DE LA SOUVERAINETE PAR LE PEUPLE :  
LIMITES, SOLUTIONS**

Colloque du lundi 14 novembre 2016

**QUEL AVENIR POUR LA FRANCOPHONIE ?**

Colloque du lundi 12 décembre 2016

**VERS LA FIN DE LA GLOBALISATION,  
MYTHE OU REALITE ?  
QUELLE STRATEGIE POUR LA FRANCE ?**

Colloque du lundi 6 mars 2017

**ENJEUX MARITIMES DU MONDE ET DE LA FRANCE**

Colloque du lundi 20 mars 2017

**OU VA LA TURQUIE ?**

Colloque du lundi 29 mai 2017

**CIVILISATION, AVEC OU SANS 'S' ?**

Colloque du lundi 22 mai 2017

**OU VA LA TURQUIE ?**

Colloque du lundi 29 mai 2017

**L'AVENIR DES RELATIONS GERMANO-AMERICAINES**

Colloque du lundi 18 septembre 2017

**MAX GALLO, LA FIERTE D'ETRE FRANÇAIS**

Rencontre-hommage du mardi 21 octobre 2017

**L'ECOLE AU DEFI DE L'INTEGRATION REPUBLICAINE**

Colloque du lundi 27 novembre 2017

**LE MOMENT REPUBLICAIN EN FRANCE ?**

Colloque du lundi 11 décembre 2017

**QU'Y-A-T-IL DANS LE CHAUDRON DU MOYEN-ORIENT ?**

Colloque du lundi 12 février 2018

**DESERTIFICATION ET REANIMATION DES TERRITOIRES**

Colloque du mardi 27 février 2018

**L'EUROPE, COMMENT CA MARCHE ET COMMENT LA REDRESSER ?**

Colloque du mardi 20 mars 2018

**LES NOUVELLES ROUTES DE LA SOIE, LA STRATEGIE DE LA CHINE**

Colloque du lundi 4 juin 2018

**FAKE NEWS, FABRIQUE DES OPINIONS ET DEMOCRATIE**

Colloque du mercredi 20 juin 2018

**L'EUROPE FACE A L'EXTRATERRITORIALITE DU DROIT AMERICAIN**

Colloque du lundi 24 septembre 2018

**LE DROIT CONTRE LA LOI**

Colloque du lundi 22 octobre 2018

**ORDOLIBERALISME, MERCANTILISME ALLEMAND ET FRACTURES  
EUROPEENNES**

Colloque du 19 novembre 2018

**SITUATION DE L'ITALIE, REALITE ET PERSPECTIVES**

Colloque du 5 décembre 2018

**OU VONT LES ETATS-UNIS ?**

Colloque du 29 janvier 2019

**LA BAISSSE DE LA NATALITE ET LES PERSPECTIVES DE LA  
DEMOGRAPHIE FRANÇAISE**

Séminaire du 2 avril 2019

## NOTES ET ETUDES :

### Parues récemment :

- **Benjamin Morel**, maître de conférence en Droit public à l'Université Paris II Panthéon-Assas, docteur en Science politique de l'École Normale Supérieure Paris-Saclay, « **Le droit à la différenciation, les dangers d'une révision constitutionnelle** », juillet 2019.
- **Alain Dejammet**, président du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, « **Samuel P. Huntington revisité** », avril 2019.
- **Baptiste Petitjean**, directeur de la Fondation Res Publica, **Joachim Imad et Nathan Crespy**, « **Une vue d'ensemble sur les relations commerciales internationales** », août 2018.
- **Franck Dedieu**, responsable du développement de la Fondation Res Publica : « **La fin d'un modèle économique, le nouveau départ d'un autre ?** » (suite au colloque du 4 juillet 2016 sur « Les évolutions du contexte économique et financier mondial »).
- **Baptiste Petitjean**, directeur de la Fondation Res Publica : « **Où va l'Afrique ? Pour une approche réaliste** » (suite à la matinée d'échanges du 8 juin 2016 autour de **Sylvie Brunel** Professeur à l'université Paris-IV-Sorbonne, auteure de « *L'Afrique est-elle si bien partie ?* » (Sciences humaines ; 2014).
- **Daniel Bloch**, ancien Président d'université, ancien Recteur, ancien Directeur des enseignements supérieurs, et **Pierre Hess**, Inspecteur de l'Education nationale : « **Apprendre à parler, à penser et à vivre ensemble** », avril 2015.
- **Jean-Michel Naulot** membre du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, auteur de « *Crise financière - Pourquoi les gouvernements ne font rien* » (Le Seuil, 2013) : « **Le défi Tsipras** » (tribune parue dans Libération le 14 avril 2015).
- **Kevin Limonier**, Docteur en géopolitique, Institut Français de Géopolitique (Université Paris 8) et **David Amsellem**, Docteur en géopolitique au Centre de Recherche et d'Analyse Géopolitique (CRAG), Université Paris VIII : étude cartographique réalisée pour la Fondation Res Publica : « **Que peut faire la France en Afrique subsaharienne ?** », décembre 2015.

## NOTES DE LECTURE :

### Parues récemment :

- « **Le couple franco-allemand n'existe pas** » note de lecture du livre de Coralie Delaume, *Le couple franco-allemand n'existe pas. Comment l'Europe est devenue allemande et pourquoi ça ne durera pas* (Michalon, 2018), par Marie-Françoise Bechtel, conseiller d'Etat (h), vice-présidente de la Fondation Res Publica.
- « **Une approche réaliste des problèmes internationaux** », note de lecture du livre d'Hubert Védrine, *Comptes à rebours* (Fayard, 2018), par Marie-Françoise Bechtel, conseiller d'Etat (h), vice-présidente de la Fondation Res Publica.
- « **Les nouvelles routes de la soie et les ambitions mondiales de la Chine** », note de lecture du livre d'Alice Ekman (dir.), *La Chine dans le monde* (CNRS éditions, 2018), par Baptiste Petitjean, directeur de la Fondation Res Publica.
- « **Déchiffrer le monde** », note de lecture du livre de Thierry de Montbrial, *Vivre le temps des troubles* (Albin Michel, 2017), par Marie-Françoise Bechtel, conseiller d'Etat (h), vice-présidente de la Fondation Res Publica.
- « **La diplomatie religieuse de l'Arabie saoudite : une 'industrie idéologique'** », note de lecture du livre de Pierre Conesa *Dr. Saoud et Mr Jihad. La diplomatie religieuse de l'Arabie saoudite* (Robert Laffont, 2016), par Baptiste Petitjean, directeur de la Fondation Res Publica.
- « **Vers un monde hyper industriel** », note de lecture du livre de Pierre Veltz *La société hyper-industrielle – Le nouveau capitalisme productif* (Le Seuil, 2017), par Baptiste Petitjean, directeur de la Fondation Res Publica.
- « **La concorde civique face au spectre de la guerre civile** », note de lecture du livre de David Djaiz *La guerre civile n'aura pas lieu* (Editions du Cerf, 2017), par Baptiste Petitjean, directeur de la Fondation Res Publica.

FONDATION RES PUBLICA

52, rue de Bourgogne

75 007 Paris

☎ 01.45.50.39.50

[info@fondation-res-publica.org](mailto:info@fondation-res-publica.org)

Achevé  
d'imprimer  
en juillet 2019